



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 05632

Numéro SIREN : 339 379 984

Nom ou dénomination : SAUR

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2017 sous le numéro de dépôt 21719

SAUR S.A.S.

Siège Social : 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €

339 379 984 RCS NANTERRE



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

**A LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
REUNIS LE 12 JUIN 2017**

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR
Normes IFRS

Exercice clos au 31 décembre 2016



h

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR

au 31 décembre 2016

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT 2016

Le contexte économique de l'année 2016 s'est notamment caractérisé :

- Dans l'activité Eau France : par une météo moins favorable par rapport à l'année 2015, ce qui a impacté à la baisse les volumes d'eau mis en distribution ;
- Dans l'activité Ingénierie : un marché toujours concurrentiel sur la partie construction mais qui se reprend sur les activités de travaux et de rénovation des canalisations ;
- Dans l'activité International : un contexte économique plutôt favorable dans la plupart de nos pays ;
- Dans les Loisirs : une activité stable hors effets de périmètre

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation, de productivité et affiche une performance opérationnelle et financière solides.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Signature d'une option de vente relative à l'activité Propreté (COVED)

Le 5 décembre 2016, une option de vente a été signée entre la société Saur et la société Paprec Group, donnant à Saur la faculté de vendre 100% des actions de la société COVED et à Paprec Group l'obligation d'acheter lesdites actions.

Cession de l'activité funéraire

Le 1^{er} avril 2016, le Groupe a cédé son activité funéraire, composée de deux sociétés, auprès d'un groupe spécialisé dans cette activité. Le Groupe a par ailleurs obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession de cette activité pendant 18 mois et de l'affecter à des projets de développement.

Arrivée d'un nouveau Président

Le 28 septembre 2016, M. Louis-Roch Burgard a intégré le Groupe en qualité de Directeur Général puis en qualité de Président à compter du 1^{er} janvier 2017, date à laquelle les fonctions de Président de M. Jérôme Le Conte ont pris fin.

Avancée significative dans le dossier argentin

Le 19 décembre 2016, un Comité ad hoc du CIRDI (Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements) a rendu une décision en faveur du Groupe en rejetant le recours en annulation que l'Etat argentin avait formulé. La sentence de 2012 condamnant l'Argentine à payer une indemnité d'expropriation au Groupe est donc devenue définitive.

Le Groupe avait cédé en 2014 cette créance auprès d'un établissement financier sans toutefois comptabiliser de produit (constatation d'une dette diverse au bilan), le montant qui avait été encaissé étant susceptible de faire l'objet

d'un remboursement auprès de l'établissement financier. La décision du CIRDI constitue un point positif mais ne permet pas d'annuler le risque résiduel de remboursement auprès de l'établissement financier.

Excédent de Trésorerie

La clause d'« Excédent de Trésorerie » prévue dans la documentation de crédit a trouvé à s'appliquer pour la première fois au mois de juin 2016 sur la base des comptes 2015. Le Groupe a ainsi remboursé 3,4 millions d'euros au titre de la ligne New Money CAPEX Saur. La ligne New Money RCF Saur a par ailleurs été réduite de 9 millions d'euros.

Nouveau siège social

Le Groupe a changé son siège social en date du 27 juin 2016, date à laquelle Saur a conclu un bail de 9 ans portant sur un étage de l'immeuble dit « NODA » situé à Issy-les-Moulineaux.

METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice 2016 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2016.

Le Groupe a tenu compte de l'avis du Comité d'interprétation des normes IFRS daté de juillet 2016 qui vise à clarifier comment un opérateur doit comptabiliser les paiements qu'il effectue auprès du concédant dans un contrat de concession de service qui rentre dans le cadre d'IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Après analyse de cet avis, le Groupe a déterminé qu'un nombre limité de paiements, relatifs à des contrats en cours, concernent des montants fixes payés au concédant et que la seule contrepartie consiste en l'accès au réseau permettant de facturer l'utilisateur. Le Groupe a retraité ces paiements selon les modalités du modèle incorporel d'IFRIC 12.

PERIMETRE

Aucune acquisition de société n'a été réalisée en 2016.

Le Groupe a cédé deux sociétés liées à l'activité Funérarium (Atrium et Crematorium du Grand Dijon).

W

RESULTATS DE L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE DE DOUZE MOIS DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016

Les informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés du Groupe SAUR audités par les commissaires aux comptes, et établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2016.

Indicateur financier non défini par les normes comptables internationales

Le Groupe a défini l'EBITDA comme le résultat opérationnel courant, retraité des dotations nettes aux amortissements, retraité des dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants et pertes sur créances irrécouvrables) et retraité des autres produits et charges opérationnels courants revêtant un caractère exceptionnel.

Le Groupe présente l'EBITDA dans ses documents de gestion car il s'agit d'un indicateur fréquemment utilisé par les analystes financiers, les investisseurs et tout autre tiers intéressé par la lecture de ces commentaires.

h

Compte de résultat consolidé (IFRS)

	Décembre 2016	Décembre 2015
En milliers d'euros	12 mois	12 mois Retraité ⁽¹⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 244 180	1 269 439
Autres produits des activités ordinaires	9 240	9 464
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 253 420	1 278 903
Achats	(454 965)	(479 119)
Charges de personnel	(409 971)	(416 545)
Charges externes	(215 096)	(217 574)
Impôts et taxes	(31 948)	(31 413)
Dépréciation des actifs circulants, nettes de pertes	(9 091)	(3 763)
Autres produits et charges d'exploitation	(963)	(3 366)
EBITDA	131 386	127 123
Dotations nettes aux amortissements	(61 529)	(62 604)
Dotations nettes aux provisions	17 514	744
Autres produits et charges opérationnels courants	(24 706)	(12 096)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	62 665	53 167
Résultat de cessions	7 705	2
Autres produits et charges opérationnels non courants	(447)	(402)
RESULTAT OPERATIONNEL	69 923	52 768
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	7 297	6 248
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	77 220	59 016
Charges de l'endettement financier net	(7 735)	(11 239)
Autres charges financières nettes	(6 142)	(2 650)
RESULTAT FINANCIER	(13 877)	(13 889)
Impôts sur le résultat	(26 900)	(19 954)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	36 443	25 173
Résultat net des activités non poursuivies	6 264	7 872
RESULTAT NET	42 707	33 045
Résultat net - Part du Groupe	40 880	31 286
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	1 827	1 759

Conformément à la norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* », le compte de résultat des activités non poursuivies, et relatif à l'activité Propreté, est présenté sur une ligne distincte « *Résultat net des activités non poursuivies* » au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 à titre de comparaison.



Chiffre d'affaires par activité

	Décembre 2016 Réal 12 mois	Décembre 2015 Réal 12 mois	Variation
<i>(En millions d'euros)</i>		<i>Retraité</i>	
Chiffre d'affaires			
Eau France	929,2	943,2	(14,0)
Ingénierie	116,9	114,5	2,4
International	121,8	131,4	(9,6)
Loisirs	74,9	78,4	(3,5)
Corporate	1,5	1,9	(0,4)
	1 244,2	1 269,4	(25,2)

EBITDA par activité

	Décembre 2016 Réal 12 mois	Décembre 2015 Réal 12 mois	Variation
<i>(En millions d'euros)</i>		<i>Retraité</i>	
EBITDA			
Eau France	97,3	95,6	1,7
Ingénierie	(1,0)	(6,1)	5,1
International	9,9	9,3	0,6
Loisirs	11,5	10,9	0,6
Corporate	13,7	17,4	(3,7)
	131,4	127,1	4,3

Résultat Opérationnel Courant par activité

	Décembre 2016 Réal 12 mois	Décembre 2015 Réal 12 mois	Variation
<i>(En millions d'euros)</i>		<i>Retraité</i>	
Résultat opérationnel courant			
Eau France	81,4	60,7	20,7
Ingénierie	(11,3)	(3,2)	(8,1)
International	5,0	4,5	0,5
Loisirs	(5,7)	(7,6)	1,8
Corporate	(6,7)	(1,3)	(5,4)
	62,7	53,2	9,5

W

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 1 244,2 M€, en retrait de -25,2 M€ (-2%) comparé à l'exercice 2015, avec un périmètre toutefois légèrement réduit dans l'activité Loisirs, suite à la cession de l'activité funéraire.

Eau France

Le chiffre d'affaires (net des surtaxes et redevances collectées pour compte des collectivités et organismes) de l'Eau France s'est élevé à 929,2 M€, à comparer à un chiffre d'affaires de 943,2 M€ en 2015, soit une baisse de 14 M€ (-1,5%)

Le chiffre d'affaires est impacté négativement par une diminution des volumes d'eau mis en distribution, principalement lié à une diminution des consommations unitaires et qui s'explique pour l'essentiel par une météo moins favorable en 2016 (étant rappelé que l'effet météo avait été particulièrement favorable en 2015).

En revanche, les formules de révisions de prix sont très légèrement favorables et l'activité de branchements neufs progresse assez nettement.

Du point de vue commercial il est à noter la reconduction de deux contrats significatifs qui arrivaient à échéance en 2016.

Ingénierie

Le chiffre d'affaires de l'activité Ingénierie, qui s'élève à 116,9 M€ en 2016, est en augmentation de 2,4 M€ (2%) comparé à 2015. Cette activité intègre les filiales STEREAU et CISE TP.

La société STEREAU a poursuivi sa réorganisation et sa réorientation stratégique sur les affaires de taille importante. Son chiffre d'affaires (France et international) s'établit à 44,5 M€, en recul de 1,9 M€ par rapport à 2015, dans un environnement toujours très concurrentiel. Le volume d'offres remises à fin 2016 a nettement progressé et un contrat significatif a été gagné début 2017.

Concernant les travaux de construction et rénovation de canalisations, la filiale CISE TP enregistre un chiffre d'affaires de 72,6 M€, en hausse de 4,4 M€ (+6%) grâce à une reprise de l'activité et à une hausse du taux de succès des offres remises.

International

Le chiffre d'affaires, qui s'établit en 2016 à 121,8 M€ à comparer à 131,4 M€ en 2014, est en baisse de -9,6 M€ (-7,3%).

Cette baisse est principalement imputable à la fin des facturations de travaux relatifs à une usine basée en Ecosse qui s'effectuait toutefois à faible marge. Le chiffre d'affaires réalisé en Espagne progresse à la faveur d'un contexte économique positif (croissance et inflation sont plus élevés qu'en France) et les autres pays se maintiennent sensiblement.

W

Loisirs

Cette activité regroupe les contrats de délégation et d'exploitation de services publics dans les métiers du golf et des campings. Jusqu'au 1^{er} avril 2016, cette activité incluait également l'activité des crématoriums (cédée le 1^{er} avril 2016). En excluant cette activité crématoriums, le chiffre d'affaires 2016 aurait été de 72,7 M€ (au lieu de 74,9 M€) et celui de 2015 de 72,8 M€ (au lieu de 78,4 M€), soit une très légère baisse de 0,1 M€ (au lieu d'une baisse de 3,5 M€ sans tenir compte de ces effets périmètre).

Corporate

Le chiffre d'affaires Corporate concerne des loyers perçus auprès d'un tiers externe pour la location d'un bien immobilier appartenant au Groupe.

EBITDA

L'EBITDA s'élève à 131,4 M€ en 2016, à comparer à 127,1 M€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de +4,3 M€ (+3,4%).

Eau France

L'EBITDA s'élève à 97,3 M€ en 2016, en progression de 1,7 M€ par rapport à l'exercice précédent (+1,8%).

L'EBITDA est impacté à la hausse principalement du fait de la poursuite des plans d'optimisation initiés les exercices précédents et de l'amélioration du taux marge sur les travaux.

Ingénierie

Pour rappel, l'année 2015 avait été marquée par l'impact défavorable d'un contrat à l'international. Le contexte concurrentiel vif continue de peser sur les niveaux de marges. L'EBITDA et le résultat opérationnel courant du pôle sont négatifs pour respectivement (1) M€ et (11,3) M€.

International

L'EBITDA s'élève à 9,9 M€ en 2016, en augmentation de 0,6 M€ par rapport à 2015.

Loisirs

L'EBITDA est en hausse de 0,6 M€ (+5,1%), grâce principalement à l'activité golfs.

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit au global à 62,7 M€ contre 53,2 M€ l'exercice précédent, en augmentation de 9,5 M€ (17,9%).

En plus de l'EBITDA, le ROC comprend l'ensemble des dotations nettes aux amortissements et provisions pour un montant total de -44,1 M€ ainsi que les autres produits et charges opérationnels courants pour un montant de -24,7 M€.



RESULTAT OPERATIONNEL (RO)

Il intègre essentiellement, en plus des éléments du ROC décrits supra, les résultats de cessions d'actifs opérationnels et financiers pour 7,7 M€ majoritairement lié à la cession de l'activité crématoriums, ainsi que certains éléments non courants pour -0,4 M€.

QUOTE-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Le résultat des sociétés mises en équivalence de 7,3 M€ correspond essentiellement à la quote-part du Groupe dans les résultats de Electricité de Mayotte (+2 M€) et de MASA (+4,7 M€).

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à -13,9 M€ en 2016, stable comparativement à 2015.

Ce résultat inclut une charge de l'endettement financier net de -7,7 M€, en amélioration de +3,5 M€ par rapport à 2015 (31% de charges financières en moins), suite au repricing de la New Money intervenu fin 2015 qui a permis de réduire le coût financier de cette ligne (marge et commission de non-utilisation).

IMPOTS SUR LE RESULTAT

La charge nette de -26,9 M€ inclut une charge d'impôt sur sociétés pour -19,3 M€ et des impôts différés pour -7,6 M€.

RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

Cette ligne intègre le résultat net des activités Propreté, isolé et regroupé sur une seule ligne des Etats Financiers conformément à la norme IFRS 5.

RESULTAT NET CONSOLIDE

Au total, le résultat net consolidé part du Groupe de SAUR, établi en normes IFRS, s'élève à +40,9 M€ au 31 décembre 2016, à comparer à un résultat net part du Groupe de +31,3 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

W

Tableau de financement

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015 Retraité ⁽¹⁾
<u>A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat net consolidé	42 707	33 046
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 503)	(1 182)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	81 208	90 421
Résultat de cession d'actifs	(4 175)	3 236
Subventions d'investissement	(1 142)	(608)
Autres éléments	763	47
Coût de l'endettement financier net	6 159	10 295
Impôts	21 930	20 483
Capacité d'autofinancement	145 947	155 738
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 795)	24 408
Impôt décaissé	(33 208)	(9 142)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	109 944	171 004
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	73 202	130 254
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	36 742	40 750
<u>B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(77 482)	(93 673)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 222	3 347
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2 831)	807
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(77 091)	(89 519)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(49)	(38)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	9 223	693
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	23	19
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	9 197	674
Prix d'acquisition des titres consolidés	(6)	(16 825)
Prix de cession des titres consolidés	-	-
Dettes nettes sur titres consolidés	-	-
Variation de périmètre sur la trésorerie	13 219	(83)
Sous total flux liés aux titres consolidés	13 213	(16 908)
Variation des autres immobilisations financières	(1 201)	(1 226)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(55 882)	(106 979)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(29 713)	(69 778)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(26 169)	(37 201)
<u>C - OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation / réduction de capital de la société HIME	-	-
Dividendes versés	(8 767)	(22 300)
Autres variations sur capitaux	-	-
Variation des dettes financières	(47 146)	(18 222)
Intérêts (décaissés) encaissés	(6 499)	(8 619)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(62 412)	(49 141)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(58 225)	(42 788)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(4 187)	(6 353)
<u>D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE</u>	3 030	(266)
<u>E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES</u>	(1 682)	-
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	(7 002)	14 618
Trésorerie à l'ouverture	120 560	105 942
Flux nets de l'exercice	(7 002)	14 618
Autres flux non monétaires	-	-
Trésorerie à la clôture	113 558	120 560

(1) Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 concernent l'activité Propreté.

La capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement s'élève à 145,9 M€ à comparer à 155,7 M€ en 2015, en baisse de 9,8 M€ (6,3%).

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est négative sur l'année (-2,8 M€). Le niveau de BFR s'est ainsi stabilisé sur 2016 après un effet très positif en 2015.

Les flux de trésorerie décaissés liés aux investissements nets d'actifs opérationnels sont en recul de +12,4 M€, traduisant la volonté du Groupe de maîtriser ses investissements. A noter que l'activité Propreté contribue à hauteur de +8,6 M€ à ce recul des investissements du Groupe.

Les flux de trésorerie liés aux investissements d'actifs financiers sont positifs (encaissement) à hauteur de 22,4 M€ en 2016 alors qu'ils étaient négatifs (décaissement) pour un montant de 16,2 M€ en 2015. Cette amélioration s'explique notamment par les encaissements en 2016 relatifs à la cession de l'activité crématoriums, tandis qu'en 2015 le Groupe avait racheté un associé minoritaire sur les Golfs.

La variation des flux de trésorerie liés aux opérations de financement représentent un décaissement net de -62,4 M€ en 2016 contre un décaissement net de -49,1 M€ en 2015 (soit une variation de -13,3 M€). A noter plus particulièrement :

- Une diminution des dividendes versés en 2016 par rapport à 2015 (impact de +13,5 M€ en comparatif de flux 2016 par rapport à 2015)
- La ligne New Money RCF utilisée à hauteur de 40 M€ à fin 2015 a été remboursée (impact de -30 M€ en comparatif de flux entre 2015 et 2016 : décaissement de -10 M€ en 2015 contre -40 M€ en 2016). La ligne n'est pas tirée à fin 2016
- Une diminution du coût de la New Money (intérêts et commission de non-utilisation suite aux nouvelles conditions négociées fin 2015) avec des flux décaissés en baisse de l'ordre de + 5 M€ en comparaison avec 2015
- Une diminution des décaissements liés à l'activité Propreté de +2,1 M€
- Enfin, un remboursement de dette financière pour un montant total de -4 M€ intervenu au mois de juin 2016 suite à l'Excess Cash Flow généré fin 2015.

Au global, la variation de trésorerie est négative de -7 M€ en 2016 et la trésorerie du Groupe s'établit en fin d'année à +113,6 M€.

W

Investissements bruts d'exploitation

	Décembre 2016 Réel 12 mois	Décembre 2015 Réel 12 mois
<i>(En milliers d'euros)</i>		
Eau en France	26 888	31 597
Propreté	24 823	33 431
Ingénierie	585	683
International	5 656	6 929
Loisirs	7 934	9 235
Corporate	11 596	11 797
TOTAL INVESTISSEMENTS CORPORELS & INCORPORELS BRUTS	77 482	93 672

Les investissements de l'Eau France sont essentiellement constitués de renouvellement de compteurs, de réalisation de travaux concessifs sur les contrats de DSP et d'autres investissements opérationnels (matériel et outillage).

Dans les Loisirs, les investissements se rapportent pour 4,8 M€ à l'activité golfs, 1,8 M€ à l'activité campings en Délégation de Service Public (DSP) et pour 1,3 M€ à des travaux de construction et d'aménagement de complexes funéraires (contrats de DSP, avant que l'activité crématoriums soit cédée).

Les investissements de l'activité Propreté sont en recul de 8,6 M€.

A l'International, les investissements concernent des acquisitions de divers matériel.

Les investissements « Corporate » incluent la mise en œuvre des projets informatiques visant à digitaliser et améliorer la productivité du groupe, ainsi que les investissements d'aménagement réalisés relatifs au déménagement du siège social.

Dettes financières par échéance

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Crédit à terme Saur		100 004	
New Money CAPEX Saur	2 609	37 088	
Autres emprunts et dettes diverses	637	928	
TOTAL	3 246	138 020	

W

Instrument financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

La dette de refinancement du Groupe SAUR portée par la société Saur en date du 8 octobre 2013 a été couverte par des contrats de cap de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, la valeur de marché "marked to market" (MTM) du portefeuille des instruments financiers de couverture est négative de 3,97 M€ depuis la mise en place des couvertures (octobre 2013). La juste valeur de l'actif est quasi nulle au 31 décembre 2016, de même que l'impact sur le résultat financier de l'exercice est nul. Le calcul de la valeur de marché des instruments financiers en portefeuille a été obtenu par un fournisseur d'informations financières ou des contreparties bancaires avec lesquelles les opérations ont été contractées.

Risque matières premières

Saur et Coved sont exposées sur leur partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de change

Le Groupe SAUR est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2016, le groupe est engagé sur un swap de change en Polish Zloty pour un montant de 0,4 million de PLN et une vente à terme de dollars US d'un montant de 0,1 million de USD.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LES COMPTES CONSOLIDES SONT ETABLIS

Le processus de cession de l'activité Propreté s'est poursuivi début 2017 :

- Le Groupe a obtenu le 20 janvier 2017 le waiver lui permettant de procéder à la main levée du nantissement des titres ; il a également obtenu l'avis des instances représentatives du personnel Saur et COVED
- Le Share Purchase Agreement a été signé en date du 6 février 2017. La vente reste soumise à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence. Le closing devrait intervenir au cours du second trimestre 2017
- Enfin, le 24 février 2017, le Groupe a obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession de COVED afin de soutenir les projets de développement du Groupe

Aucun autre évènement post-clôture significatif n'est à signaler.

PERSPECTIVES ET EVOLUTION PREVISIBLE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Pour l'année 2017, le Groupe entend poursuivre la mise en œuvre des plans de productivité et sa gestion stricte des investissements. Par ailleurs, et dans le prolongement de la cession à venir de l'activité Propreté, le Groupe entend continuer à se recentrer sur ses métiers principaux et à favoriser leur développement en France et à l'international. Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2017 devrait continuer de se situer aux alentours de 1,3 milliard d'euros (hors activité Propreté). L'EBITDA devrait progresser, dans la continuité des trois dernières années.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le programme R & D de Saur s'appuie sur 3 axes forts :

- le travail sur des sites du groupe pour des essais laboratoire/pilote/prototype avec le personnel R&D
- la collaboration avec des organismes de recherche "académiques" pour la recherche plus fondamentale (modélisation des procédés, ...)
- le co-développement avec des partenaires industriels (PME ou PMI) d'outils pour améliorer notre productivité et la qualité de nos offres.



Le programme de recherche est divisé en 5 thèmes que sont le traitement des micropolluants, les réseaux de distribution, la thématique « Valoriser, Recycler, Piloter », la réutilisation des Eaux Epurées Traitées (REUT) et enfin l'ingénierie Ecologique.

Le Président

Ray —

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Saur, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Une provision est constituée au passif du bilan de votre société (M€ 126,3 au 31 décembre 2016) selon les modalités présentées dans l'annexe aux états financiers au paragraphe « Provisions pour renouvellement ». Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en l'état.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

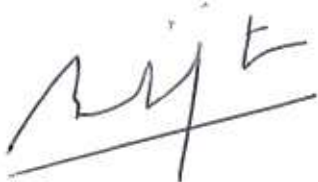
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 29 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Griton', with a horizontal line drawn underneath.

Baudouin Griton

ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Stéphanie Merle-Mortel', with a large loop at the top.

Stéphanie Merle-Mortel

Groupe SAUR

Comptes consolidés
au 31 décembre 2016

(Normes IFRS)

Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015 Retraité ⁽¹⁾
ACTIF			
Goodwill	4	338 715	344 543
Immobilisations incorporelles	3	185 385	202 600
Immobilisations corporelles	5	166 199	289 160
Participations dans les co-entreprises	6	35 930	34 070
Actifs financiers non courants	7	23 959	25 844
Instruments financiers non courants	14.4	24	109
Impôts différés actifs	16	26 393	38 380
ACTIFS NON COURANTS		776 605	934 706
Stocks et encours	9	22 235	23 369
Clients et comptes rattachés	9	920 229	963 143
Autres actifs courants	9	140 827	175 041
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	126 057	129 745
Actifs détenus en vue de la vente	17	246 626	15 063
ACTIFS COURANTS		1 455 975	1 306 361
TOTAL ACTIF		2 232 580	2 241 067
PASSIF			
Capital social	11.1	101 529	101 529
Réserves consolidées	11.2	89 032	66 449
Résultat de l'exercice - part du Groupe		40 880	31 286
Réserve de conversion	11.3	1 584	(1 886)
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		233 025	197 378
Participations ne donnant pas le contrôle		4 463	4 616
CAPITAUX PROPRES		237 488	201 994
Provisions non courantes	12.1	171 371	242 555
Provisions pour retraites et obligations assimilées	13	81 110	87 904
Dettes financières non courantes	14	138 020	150 021
Autres passifs non courants		16 411	20 925
Impôts différés Passifs	16	340	282
PASSIFS NON COURANTS		407 252	501 687
Provisions courantes	12.2	6 543	6 676
Dettes financières courantes	14	3 246	44 859
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	10	2 325	3 463
Comptes courants filiales	10	10 174	5 722
Autres passifs courants	15	1 358 533	1 474 921
Passifs détenus en vue de la vente	17	207 019	1 745
PASSIFS COURANTS		1 587 840	1 537 386
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 232 580	2 241 067

(1) Les données au 31 décembre 2015 intègrent le retraitement relatif à l'avis du comité d'interprétation IFRIC 12 de juillet 2016 sur la question des « Paiements accordés par un opérateur à un concédant dans un contrat de concession de service ». Se référer à la note 2.1.1.

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015 Retraité ⁽¹⁾	31 décembre 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	1 244 180	1 269 438	1 607 521
Autres produits des activités ordinaires	19	9 240	9 463	9 951
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 253 420	1 278 901	1 617 472
Achats consommés		(454 965)	(479 119)	(592 000)
Charges de personnel		(409 971)	(416 545)	(524 481)
Charges externes		(215 095)	(217 572)	(285 861)
Impôts et taxes		(31 948)	(31 413)	(38 707)
Dotations nettes aux amortissements		(61 529)	(62 604)	(95 045)
Dotations nettes aux provisions		11 528	(3 019)	4 905
Autres produits et charges opérationnels courants	20	(28 775)	(15 462)	(23 368)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		62 665	53 167	62 915
Résultat de cessions		7 705	2	(859)
Autres produits et charges opérationnels non courants	21	(447)	(402)	(402)
RESULTAT OPERATIONNEL		69 923	52 768	61 654
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	6	7 297	6 248	6 248
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		77 220	59 016	67 902
Charges de l'endettement financier net	22	(7 735)	(11 239)	(11 801)
Autres charges financières nettes	22	(6 142)	(2 650)	(2 739)
RESULTAT FINANCIER		(13 877)	(13 889)	(14 540)
Impôts sur le résultat	23	(26 900)	(19 954)	(20 478)
Activité abandonnée		6 264	7 872	-
RESULTAT NET		42 707	33 045	32 884
Résultat net - Part du Groupe		40 880	31 286	31 125
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle		1 827	1 759	1 759
Nombre d'actions total		4 854 483	4 854 484	4 854 483
Résultat net part du Groupe par action		8,42	6,44	6,41

(1) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le compte de résultat des activités non poursuivies, correspondant à l'UGT Propreté, est présenté sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 à titre de comparaison. Se reporter à la note 17.

En outre, le Groupe a pris en compte l'avis du comité d'interprétation IFRIC 12 de juillet 2016 sur la question des « Paiements accordés par un opérateur à un concédant dans un contrat de concession de service ». Les données au 31 décembre 2015 du compte de résultat ont été retraitées pour intégrer l'impact de cet avis tel que décrit dans la note 2.1.1.

Etat du résultat global

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015
RESULTAT NET DE LA PERIODE	42 707	33 045
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	2	77
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	(35)	(26)
Ecart de conversion dont les comptes sont établis en devises étrangères	3 469	138
Total des autres éléments du résultat global recyclables en résultat	3 436	189
Ecart actuariels sur les Avantages du personnel selon norme IAS19 Révisée	(2 568)	6 142
Impôts sur les autres éléments du résultat global	688	(2 110)
Total des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	(1 880)	4 032
Total des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(1 880)	4 032
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	44 263	37 266
dont quote-part du Groupe	42 444	35 490
dont quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	1 818	1 776

(1) Les autres éléments du résultat global attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » représentent -387 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et -279 milliers d'euros au 31 décembre 2015

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital HIME	Primes	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2015	101 529	10 153	81 291	(470)	(2 024)	190 479	869	191 348
Retraitement IFRIC 12 (avis de juillet 2016)			(2 021)			(2 021)		(2 021)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2015 Retraité	101 529	10 153	79 270	(470)	(2 024)	188 458	869	189 327
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			4 015	51	138	4 204	17	4 221
Résultat de l'exercice			31 286			31 286	1 759	33 045
Résultat global			35 301	51	138	35 490	1 776	37 266
Augmentation de capital								
Variation de périmètre			(4 403)			(4 403)	4 322	(81)
Autres variations			(2 215)			(2 215)		(2 215)
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(19 952)			(19 952)	(2 351)	(22 303)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 Retraité	101 529	10 153	88 001	(419)	(1 886)	197 378	4 616	201 994
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(1 872)	(33)	3 469	1 564	(9)	1 555
Résultat de l'exercice			40 880			40 880	1 827	42 707
Résultat global			39 008	(33)	3 469	42 444	1 818	44 262
Augmentation de capital								
Variation de périmètre								
Autres variations								
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(6 797)			(6 797)	(1 971)	(8 768)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	101 529	10 153	120 212	(452)	1 583	233 025	4 463	237 488

Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	31 décembre 2016	31 décembre 2015 Retraité ⁽¹⁾	31 décembre 2015
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé	42 707	33 046	32 885
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 503)	(1 182)	(1 182)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	81 208	90 421	86 362
Résultat de cession d'actifs	(4 175)	3 236	3 236
Subventions d'investissement	(1 142)	(608)	(608)
Autres éléments	763	47	47
Coût de l'endettement financier net	6 159	10 295	10 295
Impôts	21 930	20 483	20 483
Capacité d'autofinancement	145 947	155 738	151 518
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 795)	24 408	28 628
Impôt décaissé	(33 208)	(9 142)	(9 142)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	109 944	171 004	171 004
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	73 202	130 254	
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	36 742	40 750	171 004
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(77 482)	(93 673)	(93 673)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 222	3 347	3 347
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2 831)	807	807
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(77 091)	(89 519)	(89 519)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(49)	(38)	(38)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	9 223	693	693
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	23	19	19
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	9 197	674	674
Prix d'acquisition des titres consolidés	(6)	(16 825)	(16 825)
Prix de cession des titres consolidés	-	-	-
Dettes nettes sur titres consolidés	-	-	-
Variation de périmètre sur la trésorerie	13 219	(83)	(83)
Sous total flux liés aux titres consolidés	13 213	(16 908)	(16 908)
Variation des autres immobilisations financières	(1 201)	(1 226)	(1 226)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(55 882)	(106 979)	(106 979)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(29 713)	(69 778)	
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(26 169)	(37 201)	(106 979)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation / réduction de capital de la société HIME		-	-
Dividendes versés	(8 767)	(22 300)	(22 300)
Autres variations sur capitaux		-	-
Variation des dettes financières	(47 146)	(18 222)	(18 222)
Intérêts (décaissés) encaissés	(6 499)	(8 619)	(8 619)
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(62 412)	(49 141)	(49 141)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(58 225)	(42 788)	
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(4 187)	(6 353)	(49 141)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	3 030	(266)	(266)
E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	(1 682)		
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	(7 002)	14 618	14 618
Trésorerie à l'ouverture	120 560	105 942	105 942
Flux nets de l'exercice	(7 002)	14 618	14 618
Autres flux non monétaires			
Trésorerie à la clôture	113 558	120 560	120 560

(1) Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 concernent l'UGT Propreté. L'activité non poursuivie est présentée en note 17. La colonne 2015 « Retraité » intègre également l'impact relatif à l'avis du comité d'interprétation IFRIC 12 de juillet 2016. Cet impact est négligeable dans le tableau des flux de trésorerie.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2016 et événements post-clôture	8
1.1 – Faits significatifs	8
1.2 – Evènements post-clôture	8
Note 2 – Principes et méthodes comptables.....	9
2.1 – Référentiel comptable	9
2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2016	9
2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2017	9
2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1 ^{er} janvier 2017	9
2.2 – Principes de préparation des états financiers	9
2.3 – Méthodes de consolidation	10
2.3.1 – Entités contrôlées	10
2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises.....	10
2.3.3 – Participation dans des activités conjointes	11
2.4 – Méthode de Conversion	11
2.5 – Estimations et hypothèses	11
2.6 – Méthodes comptables	11
2.6.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée	11
2.6.2 – Actifs non courants	12
2.6.3 – Actifs courants.....	15
2.6.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
2.6.5 – Passifs non courants	16
2.6.6 – Passifs courants.....	18
2.6.7 – Instruments financiers de couverture (IAS 32 et 39)	18
2.6.8 – Chiffre d'affaires	18
2.6.9 – Autres éléments du compte de résultat	19
2.7 – Engagements hors bilan	19
Note 3 – Immobilisations incorporelles	19
Note 4 – Goodwills.....	20
4.1 – Evolution de la valeur nette des Goodwills	21
4.2 – Test de dépréciation des Goodwills	21
Note 5 – Immobilisations corporelles	21
Note 6 – Participations dans les co-entreprises	23
Note 7 – Actifs financiers non courants	27
Note 8 – Contrats de construction	28
Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes.....	29
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
Note 11 – Capitaux propres.....	30
11.1 – Capital.....	30
11.2 – Réserves consolidées	31
11.3 – Réserve de conversion	31
Note 12 – Provisions	32
12.1 – Provisions non courantes	32
12.2 – Provisions courantes	33

Note 13 – Avantages postérieurs à l’emploi	34
13.1 – Description des régimes	34
13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années	34
13.3 – Evolution des engagements	35
Note 14 – Dettes financières	38
14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement	38
14.2 – Dettes financières par échéance	39
14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise	39
14.4 – Lignes de crédit mobilisables au titre de la New Money CAPEX et RCF	39
Note 15 – Autres passifs courants.....	41
Note 16 – Impôts différés actifs et passifs	42
16.1 – Evolution des impôts différés.....	42
16.2 – Ventilation des impôts différés par nature	42
Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	43
17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	43
17.2 – Activités non poursuivies	43
Note 18 – Contrats de location.....	44
18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail.....	44
18.2 – Contrats de location simple	44
Note 19 – Produits des activités ordinaires et chiffre d’affaires	45
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants.....	46
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants.....	46
Note 22 – Résultat financier.....	46
Note 23 – Impôts sur le résultat	47
Note 24 – Instruments financiers de couverture.....	48
Note 25 – Engagements hors bilan	50
Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes	51
Note 27 – Effectifs	51
Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d’administration et de direction.....	51
Note 29 – Principaux taux de conversion	52
Note 30 – Dividendes.....	52
Note 31 – Liste des sociétés consolidées	53

Informations générales sur l'entreprise

Acteur de la gestion déléguée de services publics à l'environnement, le groupe accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagement liés à l'eau (Saur), la propreté (Coved), l'ingénierie (Stereau), les travaux (Cise TP), les activités de loisirs (Blue Green, Flower Camping) ou encore l'activité funéraire (Atrium). À l'international, le groupe est présent en Arabie saoudite, Arménie, Écosse, Espagne ainsi qu'en Pologne.

Le 24 mars 2017, le Président de la société SAUR a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Saur est une société par actions simplifiée, immatriculée en France sous le numéro RCS 339 379 984, créée le 30 juin 1933.

Le Groupe Saur qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe SAUR est consolidé selon la méthode de l'intégration Globale dans les comptes de celui-ci.

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice

2016 et événements post-clôture

1.1 – Faits significatifs

Signature d'une option de vente relative à l'activité Propreté (COVED)

Le 5 décembre 2016, une option de vente a été signée entre la société Saur et la société Paprec Group, donnant à Saur la faculté de vendre 100% des actions de la société COVED et à Paprec Group l'obligation d'acheter lesdites actions.

Cession de l'activité funéraire

Le 1^{er} avril 2016, le Groupe a cédé son activité funéraire, composée de deux sociétés, auprès d'un groupe spécialisé dans cette activité. Le Groupe a par ailleurs obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession de cette activité pendant 18 mois et de l'affecter à des projets de développement.

Arrivée d'un nouveau Président

Le 28 septembre 2016, M. Louis-Roch Burgard a intégré le Groupe en qualité de Directeur Général puis en qualité de Président à compter du 1^{er} janvier 2017, date à laquelle les fonctions de Président de M. Jérôme Le Conte ont pris fin.

Avancée significative dans le dossier argentin

Le 19 décembre 2016, un Comité ad hoc du CIRDI (Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements) a rendu une décision en faveur du Groupe en rejetant le recours en annulation que l'Etat argentin avait formulé. La sentence de 2012 condamnant l'Argentine à payer une indemnité d'expropriation au Groupe est donc devenue définitive.

Le Groupe avait cédé en 2014 cette créance auprès d'un établissement financier sans toutefois comptabiliser de produit (constatation d'une dette diverse au bilan), le montant qui avait été encaissé étant susceptible de faire l'objet d'un remboursement auprès de l'établissement financier. La décision du CIRDI constitue un point positif mais ne permet pas d'annuler le risque résiduel de remboursement auprès de l'établissement financier.

Excédent de Trésorerie

La clause d'« Excédent de Trésorerie » a trouvé à s'appliquer pour la première fois au mois de juin 2016 sur la base des comptes 2015. Le Groupe a ainsi remboursé 3,4 millions d'euros au titre de la ligne New Money CAPEX Saur. La ligne New Money RCF Saur a par ailleurs été réduite de 9 millions d'euros.

Nouveau siège social

Le Groupe a changé son siège social en date du 1^{er} juillet 2016, date à laquelle Saur a conclu un bail de 9 ans portant sur un étage de l'immeuble dit « NODA » situé à Issy-les-Moulineaux.

1.2 – Evénements post-clôture

Le processus de cession de l'activité Propreté s'est poursuivi début 2017 :

- Le Groupe a obtenu le 20 janvier 2017 le waiver lui permettant de procéder à la main levée du nantissement des titres ; il a également obtenu l'avis des instances représentatives du personnel Saur et COVED
- Le Share Purchase Agreement a été signé en date du 6 février 2017. La vente reste soumise à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence. Le closing devrait intervenir au cours du second trimestre 2017
- Enfin, le 24 février 2017, le Groupe a obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession de COVED afin de soutenir les projets de développement du Groupe

Aucun autre événement post-clôture significatif n'est à signaler.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice 2016 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2016.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2016

Les nouveaux amendements suivants adoptés par l'Union européenne sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- amendements « *Améliorations des normes cycle 2010-2012* » ;
- amendements à IAS 19 « *Contributions des salariés* » ;
- amendements à IAS 1 « *Initiatives informations à fournir* » ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 « *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables* » ;
- amendements à IFRS 11 « *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes* » ;
- amendements « *Améliorations des normes cycle 2012-2014* » ;
- amendements à IAS 27 « *Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels* ».

L'application de ces normes a été sans incidence notable sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le comité d'interprétation des normes IFRS a rendu un avis au mois de juillet 2016 afin de clarifier comment un opérateur doit comptabiliser les paiements qu'il effectue auprès du concédant dans un contrat de concession de service qui rentre dans le cadre d'IFRIC 12 « *Accords de concession de services* ». Après analyse de cet avis, le Groupe a déterminé qu'un nombre limité de paiements, relatifs à des contrats en cours, concernent des montants fixes payés au concédant et que la seule contrepartie consiste en l'accès au réseau permettant de facturer l'utilisateur. Le Groupe a retraité ces paiements selon les modalités du modèle incorporel d'IFRIC 12. Les impacts de ce changement ont été comptabilisés à l'ouverture des états financiers conformément à IAS 8. Les impacts sur l'état de situation financière au 31 décembre 2015 (retraité) sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles nettes pour + 18,1 millions d'euros
- Impôts différés actifs pour +1 million d'euros
- Capitaux propres part du Groupe pour -1,9 millions d'euros
- Autres passifs non courants pour +20,9 millions d'euros

Au 31 décembre 2016, la valeur nette comptable des actifs incorporels concessifs a été augmentée de 14 millions d'euros et les passifs non courants de 16,4 millions d'euros.

L'impact sur le compte de résultat consolidé est une augmentation du résultat net avant impôts de +0,2 million d'euros en 2015 (impact intégré dans la colonne « 2015 Retraité ») et +0,5 million d'euros en 2016.

2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017

Aucune norme, amendement ou interprétation pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe n'est attendue pour 2017.

2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2017

Les effets de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 sont actuellement en cours d'analyse. Les impacts de cette norme sont en cours d'évaluation.

Les effets de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, applicable à partir du 1^{er} janvier 2018, devraient être peu significatifs étant donnée la nature des activités du Groupe.

Les effets de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, applicable à partir du 1^{er} janvier 2019 seront analysés au cours de l'année 2017.

2.2 – Principes de préparation des états financiers

Principes généraux

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des instruments financiers qui sont comptabilisés conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers définies par la norme IAS 39.

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SAUR, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe sont précisées ci-après.

Toutes les transactions et positions internes sont éliminées dans les États financiers consolidés.

La liste des sociétés consolidées que ce soit par intégration globale, mises en équivalence ou en proportion des droits directs du Groupe sur les actifs et obligations directes sur les passifs (activités conjointes) est présentée dans la Note 31 aux 31 décembre 2016 et 2015.

2.3.1 – Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont il détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes

requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise ». Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

2.3.3 – Participation dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

2.4 – Méthode de Conversion

Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères, établis dans leur devise de fonctionnement, sont convertis sur la base des parités de change suivantes :

- bilan : l'ensemble des éléments actif et passif est converti aux taux de clôture ;
- compte de résultat et tableau de flux de trésorerie : utilisation du taux de change moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Traduction des opérations en devises

Les créances ou dettes, libellés en devises étrangères, sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date des opérations. A la clôture de l'exercice, les soldes des comptes de bilan, exprimés en devises, sont convertis en euro au taux de clôture. Les résultats de change en découlant sont portés en compte de résultat.

2.5 – Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers, conformément aux règles édictées par les IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles (se reporter à la Note 2.6.2.8) ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour garantie, pour reconstitution de sites et les engagements de retraite et assimilés (se reporter à la Note 2.6.5) ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dénommé « eau en compteur » (se reporter à la Note 2.6.8) ;

2.6 – Méthodes comptables

2.6.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément au bilan les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant. Ceux qui n'entrent pas dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant lorsque les entités s'attendent à réaliser ces actifs ou à régler ces passifs dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice. Inversement, ils sont classés en non courant dès lors que la réalisation de l'actif ou le règlement du passif doit s'effectuer au-delà des 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant. Les actifs financiers courants sont principalement composés des actifs financiers que le Groupe prévoit de céder ou de réaliser dans un horizon de 12 mois et de la part à moins d'un an des prêts et créances à long terme.

Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.

Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs non courants et passifs non courants.

2.6.2 – Actifs non courants

2.6.2.1 – Goodwill

A. Principe

A l'occasion d'une prise de participation, les actifs et passifs de l'entreprise acquise, y compris les éléments incorporels qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables, sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Le goodwill déterminé selon la norme IFRS 3 R est constaté à l'actif du bilan en goodwill s'il est positif, ou en résultat de l'année d'acquisition s'il est négatif.

L'évaluation en juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié qu'en cas de corrections d'erreurs.

B. Détermination des goodwills

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Les goodwills représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total :

- i. de la contrepartie transférée ;
- ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;

par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

C. Évaluation des goodwills

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Ces goodwills sont testés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui constituent des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie largement indépendants des flux de trésorerie générés par les autres UGT.

Les modalités de réalisation de ces tests de perte de valeur sont présentées dans la Note 2.6.2.8 « Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles ».

Les pertes de valeur relatives à des goodwills ne sont pas réversibles et sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, le cas échéant.

2.6.2.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictees par IAS 38 sont remplis. Dans ce cas, l'immobilisation incorporelle provenant du développement est amortie sur sa durée d'utilité. Compte tenu des activités du Groupe, les montants comptabilisés en tant que frais de développement à l'actif du bilan sont peu significatifs.

Brevets et droits assimilés

Concerne essentiellement des brevets acquis.

Les brevets déposés par les sociétés du Groupe sont amortis sur une durée n'excédant pas 10 ans.

Droits au bail

Ils résultent de droits contractuels (bail emphytéotique) pouvant être évalués de manière fiable, et sont générateurs d'avantages économiques futurs puisqu'ils sont attachés à des contrats d'exploitation de longue durée. Ils sont conservés en immobilisations incorporelles et amortis sur la durée du bail auquel ils sont attachés.

Fonds de commerce :

Les fonds commerciaux non protégés juridiquement sont inscrits en goodwill.

Les fonds commerciaux liés à des droits au bail, représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable, sont inscrits en fonds de commerce.

Ils sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de bail auquel ils sont attachés (généralement inférieure à 20 ans).

Logiciels

Les logiciels et développements informatiques spécifiques au métier du Groupe sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 3 et 7 ans.

Droits d'exploitation

Sont enregistrés dans ce poste les actifs incorporels liés aux annuités d'emprunts portés pour le compte des collectivités. Ils sont amortis linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Autres immobilisations incorporelles

Il est notamment inscrit dans ce poste les sommes versées aux collectivités au titre de redevances d'exploitation et de financement de travaux. Ces sommes sont amorties linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Concessions

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine des collectivités locales.

Ces installations ne sont pas inscrites à l'actif du bilan et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

Par ailleurs, les installations gérées dans le cadre de contrats de concession rentrant dans le champ d'application d'IFRIC 12 figurent à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles, au poste « Immobilisations en concessions » dès lors qu'elles ont été financées par le Groupe (application de l'interprétation d'IFRIC 12 – cf. note 2.6.2.4).

Ces incorporels font l'objet d'un amortissement sur la durée du contrat.

2.6.2.3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les actifs et composants sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévisible de leur utilisation.

Principales durées d'utilisation retenues :

Terrains de gisements (ISDND)	(1)
Constructions hors exploitation	(2)
Constructions industrielles selon nature	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans

Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 8 ans
--	-----------

(1) Ils sont amortis selon le rythme d'enfouissement du centre de stockage de déchets ultimes.

(2) Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels (appréciation d'une valeur résiduelle terminale dans le calcul des amortissements).

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Résultat de cession ».

L'ensemble immobilier ATLANTIS, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, a fait l'objet d'une décomposition en éléments significatifs :

Composants	Durées d'utilité prévues
Construction (gros œuvre)	30 ans
Façades, ascenseurs, menuiseries extérieures	25 ans
Etanchéité	15 ans
Climatisation	10 ans
Sols souples	5 ans

2.6.2.4 –Gestion déléguée de services publics (IFRIC 12)

Dans le cadre de ses activités, le groupe SAUR assure des services d'intérêt collectif auprès des collectivités, moyennant rémunération. Il s'agit de la distribution d'eau potable et du traitement des eaux usées.

La gestion déléguée de services publics s'articule principalement autour de trois types de contrats :

- Le contrat d'affermage, dans lequel la collectivité réalise et finance les installations qui sont mises à la disposition de l'entreprise délégataire, cette dernière assurant le bon déroulement du service. L'entreprise se rémunère directement auprès de l'utilisateur. La collectivité est propriétaire des installations. Ce contrat comporte une obligation, à la charge du fermier, d'entretien et de réparation des installations, afin de les maintenir en bon état de fonctionnement.
- Le contrat de concession, où l'entreprise « concessionnaire » finance et construit les infrastructures et les exploite. L'entreprise se rémunère également auprès de l'utilisateur. Dans ce contrat, bien que les équipements soient financés par le délégataire, ils sont la propriété de la collectivité délégante dès leur mise en service. La collectivité accorde en contrepartie un droit exclusif d'exploitation au concessionnaire. Comme dans le cadre de l'affermage, le concessionnaire a une obligation de maintenir en bon état de fonctionnement les installations.

- Le contrat de gérance, qui s'apparente à une prestation, où le gérant est rémunéré par une part fixe, plus éventuellement une part variable assise sur les volumes produits ou distribués. Bien entendu, la collectivité a la propriété pleine et entière des équipements.

Dans le groupe SAUR, bien qu'il existe des contrats de concession, les contrats de gestion déléguée de service public sont majoritairement de type affermage.

Comptabilisation des contrats de concession

L'interprétation IFRIC 12 est applicable aux contrats de concession comportant des obligations de service public, dès lors que les critères suivants sont réunis :

- le concédant contrôle ou réglemente les services que l'opérateur doit fournir ;
- le concédant contrôle la valeur résiduelle économique des infrastructures au terme du contrat.

Selon IFRIC 12, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif de l'opérateur en tant qu'immobilisations corporelles, mais doivent être comptabilisées sous la forme d'actif financier (« Modèle de l'actif financier ») et/ou d'actif incorporel « 'Modèle de l'actif incorporel »).

Le modèle de l'actif financier s'applique lorsque l'opérateur a un droit inconditionnel de recevoir en contrepartie de la fourniture de services de construction de la trésorerie ou un autre actif financier de la part du concédant.

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur se rémunère auprès des usagers ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du concédant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le concédant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service en contrepartie de la fourniture de services de construction.

2.6.2.5 – Contrats de location-financement et crédit-bail

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le Groupe SAUR supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminué des amortissements cumulés et pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation.

Au passif, la contrepartie des actifs retraités figure en dettes financières. La dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêts au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû ou à défaut au taux d'endettement marginal du Groupe.

Les impôts différés induits par ce retraitement sont inscrits dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés décrits à la note 2.6.2.7.

2.6.2.6 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent notamment :

- les titres de participations des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable, et qui ne sont pas consolidées,
- les prêts et créances rattachés ou non à des participations,
- des immobilisations financières diverses (dépôts et cautionnements notamment),

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs, la perte est constatée en résultat.

2.6.2.7 – Impositions différées (IAS 12)

Conformément à l'approche prévue par IAS 12, les impôts différés sont constatés pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif, et sont calculés selon la méthode du report variable société par société.

Ces différences temporelles sont :

- soit sources d'impositions futures : (impôts différés passifs) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- soit sources de déductions futures : (impôts différés actifs) et concernent principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement ;

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Pour le calcul des impôts différés, l'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les passifs d'impôts sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

2.6.2.8 – Perte de valeur des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses goodwill, actifs incorporels et corporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée suivant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée suivant la méthode des comparables boursiers ou, à défaut, la référence à des valeurs de transaction récente sur des actifs comparables.

Les flux de trésorerie futurs sont issus du plan à cinq ans, déterminé dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 et des prévisions 2018-2021 du Groupe.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé. Une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable et imputée en priorité aux actifs incorporels hors goodwill, actifs corporels et goodwill.

Les taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et les flux de trésorerie ayant servi aux calculs des valeurs recouvrables des actifs immobilisés ont été déterminés en tenant compte de

l'environnement économique du moment et des activités du Groupe.

2.6.3 – Actifs courants

Créances clients et comptes rattachés et autres créances

Compte tenu du cycle d'exploitation et de facturation des prestations (distribution d'eau et assainissement, propreté, travaux), cette rubrique comprend :

- les facturations et situations émises au fur et à mesure de l'exécution des prestations ou des travaux (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage, ainsi que les produits à recevoir propres à l'activité eau (la période de facturation dans les métiers de l'eau est régie par des règles contractuelles).

Ces créances sont évaluées initialement à la juste valeur. Par la suite des dépréciations sont éventuellement constituées au regard des possibilités effectives de recouvrement.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût, des dépréciations sont comptabilisées.

Actifs, passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées (non poursuivies).

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Enfin, doivent être mentionnés, soit dans l'état des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes, les flux des activités non poursuivies constituant des flux des activités opérationnelles, des flux des activités d'investissement et des flux des activités de financement.

2.6.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

2.6.5 – Passifs non courants

Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui actualise exactement le flux attendu des sorties futures de trésorerie jusqu'à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passifs courants.

Provisions

Conformément à IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les obligations contractuelles d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public ainsi que

les coûts de réhabilitation de sites. Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions sont le niveau des coûts à proprement parler et le calendrier de leur survenance. Ces paramètres sont établis sur la base des informations et estimations que la société estime les plus adéquates à la date de clôture.

Provisions non courantes

Les provisions non courantes, qui ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation, incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties données aux clients,
- les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés,
- les provisions destinées à couvrir les litiges,
- les provisions pour obligations contractuelles (renouvellement et remise en état des sites),
- les provisions pour avantages au personnel.

Obligations contractuelles de renouvellement :

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour l'eau et l'assainissement, le Groupe exploite les installations appartenant aux collectivités locales, et a l'obligation contractuelle de continuité de service.

Cette obligation peut se matérialiser par le remplacement de certaines installations à l'identique. En fin de contrat, tous ces biens renouvelés sont remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe 3 types de clauses de renouvellement : garantie, compte, programme, étant précisé qu'un même contrat combine parfois les trois types de clauses à la fois.

1 - La garantie : engagement contractuel de maintenir en état et de remplacer si nécessaire les installations par notre groupe de manière à assurer la continuité de service. Il n'est prévu contractuellement aucun planning ni budget de renouvellement, et donc aucun remboursement à la collectivité en fin de contrat.

2 - Le compte : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement. La nature et le planning prévisionnel de renouvellement ne sont pas prévus. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées.

3 - Le programme : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement pour des catégories précises d'équipements et selon un planning prévisionnel précis. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées au titre des remplacements non réalisés.

Ces obligations conduisent à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur. Le Groupe comptabilise deux catégories de dettes pour renouvellement :

- une provision pour risques et charges :

celle-ci prend en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des matériels. Elle n'est pratiquée que dans la mesure où le remplacement probable des biens intervient avant la fin du contrat. Elle est déterminée, pour chaque contrat, matériel par matériel. Elle est régulièrement analysée en ce qui concerne les durées moyennes de vie des équipements sur la base d'un examen statistique.

- une charge à payer pour compte et programme :

les dépenses sont constatées en charges au fur et à mesure de leur engagement. Les dépenses qui ne sont pas effectuées conformément à l'obligation contractuelle annuelle (déterminée sur une base linéaire) font l'objet d'une inscription en charges à payer.

Provisions pour reconstitution des sites des installations de stockage de déchets non dangereux et provisions pour post-exploitation (suivi trentenaire) :

Conformément aux réglementations européennes (directive 1999/31 du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge de déchets) et françaises (arrêté du 9 septembre 1997 et circulaire du Ministère de l'Environnement du 23 avril 1999) en vigueur, le Groupe a l'obligation de réaménager les terrains après exploitation des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND, ou centre de stockage).

Les obligations du Groupe, imposées au titulaire de l'arrêté d'exploitation (ou à défaut au propriétaire du terrain en cas de défaillance de l'exploitant) comportent des règles et conditions à observer en matière de conception et de dimensionnement des centres de stockage, de collecte et traitement des effluents liquides (lixiviats) et gazeux (biogaz) et instaurent un suivi trentenaire de ces sites.

Ces provisions de deux natures (reconstitution et suivi long terme) sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée d'exploitation du site au prorata de la consommation du vide de fouille (rattachement des charges et des produits).

Ces coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi long terme (30 ans au sein de l'Union européenne après la fermeture du site) font l'objet d'une actualisation. Un actif est constaté en contrepartie de la provision. Il est amorti au rythme de la consommation du vide de fouille ou du besoin de couverture, c'est-à-dire dans l'exercice.

Le calcul de la provision pour reconstitution (lors de la fermeture du centre de stockage) tient notamment compte des spécificités des terrains, des modes d'exploitation et des prescriptions particulières mentionnées dans les autorisations préfectorales d'exploiter. Il dépend aussi du type de couverture choisie : semi-perméable, semi-perméable avec drain, ou imperméable. Ce choix a une forte incidence sur le niveau de production future de lixiviat et par conséquent sur les coûts futurs de traitement de ces effluents. Le calcul de cette provision nécessite une évaluation du

coût de réaménagement de la surface restant à couvrir. La provision comptabilisée dans l'état de situation financière en fin de période doit permettre le réaménagement de la partie non encore traitée (différence entre le taux de remplissage et le pourcentage de la surface du site déjà réaménagée). Chaque année, la provision est réévaluée sur la base des travaux réalisés et de ceux à réaliser.

Le calcul de la provision pour post-exploitation (suivi long terme) dépend essentiellement des volumes prévisionnels et des coûts liés au traitement de la production de lixiviat et de biogaz.

Les principaux postes de dépenses de suivi long terme sont :

- la construction d'infrastructures (par ex. installation de traitement des lixiviats) et les travaux de démolition des installations utilisées pendant la période d'exploitation ;
- l'entretien et la réparation de la couverture et des infrastructures (collecte des eaux de surface) ;
- le contrôle et le suivi des eaux de surface, des eaux souterraines et des lixiviats ;
- le remplacement et la réparation des points de contrôle ;
- les coûts de traitement des lixiviats ;
- les dépenses liées à la collecte et au traitement du biogaz.

Le Groupe ne tient pas compte des revenus générés par la valorisation du biogaz afin de déterminer la provision.

La provision pour suivi long terme devant figurer dans l'état de situation financière de fin de période est fonction du taux de remplissage du centre de stockage à la clôture de la période, des dépenses totales estimées par année et par poste (sur la base de coûts standards ou spécifiques), de la date prévisionnelle de fermeture du site et du taux d'actualisation utilisé pour chaque site (selon sa durée de vie résiduelle).

Le calcul est revu périodiquement en fonction de l'évaluation des hypothèses opérationnelles et des paramètres actuariels.

Provisions pour avantages au personnel :

L'évaluation et la comptabilisation de ces provisions sont réalisées conformément à la norme IAS 19 révisée, laquelle est applicable à tous les engagements de retraite, qu'ils soient contractuels, informels ou qu'ils relèvent d'usages, ainsi qu'aux médailles du travail.

Dans le Groupe, les avantages au personnel concernent principalement :

1) les engagements de retraite : évalués selon la « méthode des unités de crédit projetées », les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,

- du taux de rotation déterminé sur la base des données historiques par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'inflation,
- d'un taux de revalorisation des salaires,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles sont propres à chaque pays.

Ce traitement se traduit par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

2) les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté : une provision est enregistrée au bilan consolidé, et correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

La provision est calculée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que ces derniers atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (probabilité dépendant de la rotation du personnel et des tables de mortalité),
- en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées,
- en tenant compte de la probabilité que les salariés demandent la médaille,
- en tenant compte d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit également par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

2.6.6 – Passifs courants

Ce poste comprend :

- les dettes fournisseurs et autres créiteurs courants ;
- les dettes aux collectivités (surtaxes collectées pour le compte des collectivités) ;
- les dettes financières courantes et la partie à moins d'un an des dettes financières non courantes ;
- les provisions courantes liées au cycle normal d'exploitation (notamment risques chantiers, pertes à terminaison) ;
- les autres dettes et les produits constatés d'avance, qui incluent les subventions d'investissement.

2.6.7 – Instruments financiers de couverture (IAS 32 et 39)

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat :

- des variations de change,
- des variations de taux d'intérêt,
- des variations des cours des matières premières.

Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées directement dans l'état du résultat net global pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux futurs. Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat.

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

La dette de refinancement du Groupe portée par la société Saur en date du 8 octobre 2013 a été couverte par des contrats de cap de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros.

Le calcul de la valeur de marché des instruments financiers en portefeuille a été effectué par un tiers indépendant du Groupe.

Conformément à IAS39, la variation de la valeur intrinsèque est comptabilisée directement dans les capitaux propres, alors que la variation de la valeur temps est considérée comme un dérivé non documenté en couverture, comptabilisé en résultat financier de la période.

2.6.8 – Chiffre d'affaires

Produits des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires représente les ventes de biens et services évaluées à leur juste valeur.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus dès lors que :

- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité (groupe SAUR) ;
- les coûts encourus pour la transaction ou les coûts pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Prestations de services

Les prestations de services concernent la majorité des activités du Groupe telles que la distribution de l'eau et le traitement des déchets.

Le revenu lié à ces activités est comptabilisé lorsque la prestation est réalisée et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront aux entités du Groupe. Ces activités impliquent l'exécution d'un service convenu contractuellement (nature, prix) avec un client public ou industriel, dans un délai fixé. Ainsi, la base de facturation est assise selon des données quantitatives propres à chaque activité et auxquelles est appliqué le prix convenu contractuellement. Ces données sont principalement :

- les volumes d'eau livrés ; que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« relève ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement
- les tonnages de déchets collectés, triés et le cas échéant enfouis

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du Produit des Activités Ordinaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats de construction

Les contrats de construction, qui portent sur la conception et la construction des équipements nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement définie par la norme IAS 11.

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir dès lors que le total des produits et charges liés à la construction ainsi que le niveau d'avancement peuvent être déterminés de manière fiable.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison, indépendamment du degré d'avancement.

Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondant n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

2.6.9 – Autres éléments du compte de résultat

Subventions

La comptabilisation des subventions est différente selon leur nature :

- subventions d'investissement liées aux actifs corporels : elles sont comptabilisées au en « Produits constatés d'avance ». Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».
- subventions d'exploitation : par définition, elles sont rattachées à des éléments opérationnels et, à ce titre, comptabilisées sur la rubrique « Autres produits des activités ordinaires ».

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant est un indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente » (en conformité avec la Recommandation

CNC 2009-R03, relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel comptable international). En effet, le ROC est un solde de gestion qui permet de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui, par nature, ont un degré de prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Pour le Groupe ces éléments correspondent pour l'essentiel aux résultats de cession et aux autres éléments non récurrents. Les charges de restructuration liées au personnel sont, selon une approche constante au sein du groupe, laissées dans le ROC.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste comprend les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe. Leur détail est fourni dans la Note 21.

Éléments financiers du compte de résultat

Les charges de l'endettement financier net comprennent :

- les intérêts (payés ou courus non échus à payer) sur les emprunts, calculés selon la méthode du coût amorti,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement,
- les produits ou charges d'intérêts liés à la trésorerie,
- les revenus et les résultats de cession des valeurs mobilières de placement.

Les autres produits et charges financiers comprennent pour l'essentiel les revenus de créances financières, les dividendes reçus de sociétés non consolidées, les résultats de change, les pertes de valeur sur actifs financiers et la désactualisation des créances et provisions.

Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôts différés.

Les différences temporelles déductibles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années postérieures. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

2.7 – Engagements hors bilan

Le Groupe s'est conformé aux recommandations de l'AMF en matière d'information sur les engagements hors bilan. A ce titre, des informations complémentaires sont communiquées en note 25.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2016 en normes IFRS

	Frais de R & D	Logiciels	Fonds de commerce	Brevets et droits assimilés	Droits d'explo- itation	Contrats clients	Concessions	Autres incor- porelles	TOTAL
BRUT									
31 décembre 2014	245	87 821	6 590	3 152	191 770	7 351	133 402	16 771	447 102
Flux de la période									
Changement de périmètre									
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente				(5)	4 228		1 021		5 244
Invest. et autres augmentations	25	542		10	4 924		6 740	605	12 846
Cessions et réductions diverses	(120)	(60)		(123)	(10 677)		(13 316)		(24 296)
Ecart de conversion		5							5
Virements de rubriques et autres (1)		7 740		58	7 778		73 341	(5 413)	83 504
31 décembre 2015 Retraité (1)	150	96 048	6 590	3 092	198 023	7 351	201 188	11 963	524 405
Flux de la période									
Changement de périmètre		2					(60)		(58)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (3)	(97)	(1 325)	(2 012)	(1 834)	(9 370)			(4 338)	(18 976)
Invest. et autres augmentations		601		15	3 021		5 986	2 715	12 338
Cessions et réductions diverses	(53)	(522)	(15)	(6)	(4 111)		(1 375)		(6 082)
Ecart de conversion		(51)						(1)	(52)
Virements de rubriques et autres (2)		8 956	(1)	114	1 275		4 367	(38)	14 673
31 décembre 2016		103 709	4 562	1 381	188 838	7 351	210 106	10 301	526 248
II AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR									
31 décembre 2014	(245)	(79 182)	(4 194)	(2 666)	(111 362)	(1 400)	(59 387)	(3 221)	(261 657)
Flux de la période									
Changement de périmètre									
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente					(349)				(349)
Cessions et réductions diverses	120	53	1	124	10 297		11 983		22 578
Dotations et reprises	(4)	(6 654)	(195)	(185)	(10 611)	(350)	(23 331)	(328)	(41 658)
Ecart de conversion		(3)							(3)
Virements de rubriques et autres (1)		1			757		(41 474)		(40 716)
31 décembre 2015 Retraité (1)	(129)	(85 785)	(4 388)	(2 727)	(111 268)	(1 750)	(112 209)	(3 549)	(321 805)
Changement de périmètre		(1)							(1)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (3)	81	830	1 985	1 751	3 907			246	8 800
Cessions et réductions diverses	53	508	15	11	4 038		1 161		5 786
Dotations et reprises	(5)	(7 706)	(194)	(158)	(10 970)	(350)	(14 452)	(346)	(34 181)
Ecart de conversion		48						1	49
Virements de rubriques et autres (2)		(76)	(1)	73			491	2	489
31 décembre 2016		(92 182)	(2 583)	(1 050)	(114 293)	(2 100)	(125 009)	(3 646)	(340 863)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE									
Valeur nette au 31 décembre 2014		8 639	2 396	486	80 408	5 951	74 015	13 550	185 445
Valeur nette au 31 décembre 2015	21	10 263	2 202	365	86 755	5 601	88 979	8 414	202 600
Valeur nette au 31 décembre 2016		11 527	1 979	331	74 545	5 251	85 097	6 655	185 385

(1) Retraitement IFRIC 12 (avis de juillet 2016) VNC au 1er janvier 2015 = 22 148

(2) Autres mouvements sur les immobilisations incorporelles

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)

VNC

10 304

4 858

15 162

(3) Correspond aux actifs de l'activité Propreté reclassés sur une ligne distincte de l'Etat de la situation financière consolidée

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que les logiciels, les droits d'exploitation, les contrats clients et les concessions.

Contrats clients

Suite à l'acquisition du groupe BGEH fin 2010, le groupe a comptabilisé 7,4 millions d'euros en immobilisations incorporelles au titre des contrats acquis. Cette immobilisation est amortissable sur 21 ans.

Actifs de concessions (IFRIC12)

Dans le groupe SAUR, seul le modèle de l'actif incorporel s'applique aux contrats de concession (cf note 2.6.2.4).

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont présentés dans la colonne « Concessions ».

Comme indiqué dans la note 2.1.1, le Groupe a également retraité les immobilisations en concession du fait de l'avis du comité d'interprétation des normes IFRS de juillet 2016 relatif aux paiements accordés par un opérateur au concédant. La valeur nette comptable de l'actif en résultant s'élève à 14 millions d'euros au 31 décembre 2016 après comptabilisation d'une dotation aux amortissements de -4 millions d'euros en 2016.

Note 4 – Goodwills

4.1 – Evolution de la valeur nette des Goodwills

31 décembre 2014	348 458
Changement de périmètre	
Dépréciation	
31 décembre 2015	348 458
EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE	
31 décembre 2015	344 543
Changement de périmètre	
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(5 828)
Dépréciation	
31 décembre 2016	338 715

4.2 – Test de dépréciation des Goodwills

La valeur recouvrable des goodwills a fait l'objet d'un test de dépréciation en date du 31 décembre 2016 selon les modalités décrites à la note 2.6.2.8 à partir de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du DCF ou « Discounted Cash Flow »).

Cette méthode se fonde sur :

- des prévisions de flux de trésorerie établies pendant la durée du plan à cinq ans composé du budget 2017 et des prévisions 2018-2021 du Groupe. Elles sont liées aux conditions d'exploitation des activités poursuivies prévues par le Management, notamment la durée et le renouvellement des contrats, les évolutions tarifaires et les perspectives futures de marchés ;
- une valeur terminale, pour la période au-delà du plan, déterminée par application d'un taux de croissance

long terme adapté à nos activités au flux de trésorerie normatif de la dernière année des prévisions ;

- un taux d'actualisation correspondant à chaque UGT en fonction de ses risques inhérents

Les résultats obtenus font l'objet d'une analyse de sensibilité par rapport au taux d'actualisation et au taux de croissance à long terme du flux de trésorerie libre normatif.

Le Groupe estime, sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur les goodwills présentés dans l'état de situation financière au 31 décembre 2016.

Rappelons que les pertes de valeur sur goodwills ne peuvent faire l'objet d'une reprise en application d'IAS 36.

Note 5 – Immobilisations corporelles

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2016 en normes IFRS

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel	Actifs de contrepartie ISDND	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
BRUT							
31 décembre 2014	95 890	135 518	256 398		276 916	2 764	767 486
Changement de périmètre							
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(1 124)	(8 250)	(62)		1 069	112	(8 255)
Investissements et autres augmentations	10 110	8 191	19 406		44 725	407	82 839
Cessions et réductions diverses	(410)	(5 737)	(17 796)		(15 558)	(260)	(39 761)
Ecart de conversion		(74)	327		241		494
Virements de rubriques et autres	4 607	12 675	6 805	51 551	(40 833)	(1 809)	32 996
31 décembre 2015	109 073	142 323	265 078	51 551	266 560	1 214	835 799
Changement de périmètre		(11)	121		(1 138)		(1 028)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)	(84 732)	(35 584)	(75 141)	(57 984)	(90 660)		(344 101)
Investissements et autres augmentations	4 248	7 531	19 453		41 410	941	73 583
Cessions et réductions diverses	(1 358)	(5 612)	(24 538)		(17 924)	(190)	(49 622)
Ecart de conversion	(19)	(303)	(1 229)		(190)		(1 741)
Virements de rubriques et autres (3)	2 944	1 699	4 764	6 433	(23 130)	(957)	(8 247)
31 décembre 2016	30 156	110 043	188 508		174 928	1 008	504 643
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR							
31 décembre 2014	(45 052)	(87 791)	(182 705)		(165 950)		(481 498)
Flux de la période							
Changement de périmètre							
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	52	300	(2)				350
Cessions et réductions diverses	245	4 641	15 207		15 109		35 202
Dotations et reprises	(6 337)	(7 060)	(18 125)	(13 947)	(20 113)		(65 582)
Ecart de conversion		(18)	(81)		(62)		(161)
Virements de rubriques et autres	1 573	907	157	(37 604)	17		(34 950)
31 décembre 2015	(49 519)	(89 021)	(185 549)	(51 551)	(170 999)		(546 639)
Changement de périmètre			(45)		(16)		(61)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)	49 425	22 336	42 863	57 984	52 743		225 351
Cessions et réductions diverses	364	5 392	19 012		17 494		42 262
Dotations et reprises	(9 788)	(7 558)	(17 433)	(6 433)	(18 225)		(59 437)
Ecart de conversion	5	57	374		138		574
Virements de rubriques et autres (3)	324	(640)	(89)		(89)		(494)
31 décembre 2016	(9 189)	(69 434)	(140 867)		(118 954)		(338 444)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE							
Valeur nette au 1er janvier 2015	50 838	47 727	73 693		110 966	2 764	285 988
Valeur nette au 31 décembre 2015	59 554	53 302	79 529		95 561	1 214	289 160
Valeur nette au 31 décembre 2016	20 967	40 609	47 641		55 974	1 008	166 199

(1) Dont immobilisations en location-financement et crédit-bail :

	Brut	Amort	Net
- Terrains			
- Constructions	7 954	(6 806)	1 148
- Installations techniques, matériel	3 857	(2 770)	1 087
- Autres immobilisations corporelles	4 265	(3 752)	513
	16 076	(13 328)	2 748

(2) Correspond aux actifs de l'activité Propreté reclassés sur une ligne distincte de l'Etat de la situation financière consolidée

(3) Reclassement des immobilisations

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles	(10 304)
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)	(4 858)
- Actifs de contrepartie ISDND	6 433
- Divers	(12)
	(8 741)

Terrains

La valeur nette comptable de 21 millions d'euros au 31 décembre 2016 est principalement composée de terrains relatifs à l'activité golfs (BGEH et filiales), valorisés à leur

juste valeur lors de l'acquisition de cette activité fin 2010, pour un montant de 16,7 millions d'euros.

Actifs de contrepartie ISDND (activité Propreté)

La méthode de comptabilisation des provisions pour remise en état de site et de suivi long-terme dans les comptes du Groupe est conforme à la pratique de place :

- Méthode de dégradation par défaut : progressive.
- Mesure de l'avancement de l'obligation : nombre de tonnes enfouies rapportées aux tonnages totaux autorisés par arrêté préfectoral (taux de remplissage des casiers).
- A chaque clôture, évaluation de la provision (site par site) et comptabilisation sur la base du taux de remplissage :

- o Reconnaissance d'un passif (égal à la valeur actualisée des coûts nécessaires à la remise en état du site, pondérée du taux de remplissage des casiers) ;
- o Reconnaissance d'un actif de contrepartie de même montant et amorti intégralement dans l'exercice.

Cet actif de contrepartie a donc une valeur nette comptable nulle en fin d'année. La valeur brute et l'amortissement correspondant ont été reclassés en « *actifs détenus en vue de la vente* ».

Note 6 – Participations dans les co-entreprises

	Quote part de capitaux propres		Quote part de résultat	
	12/2016	12/2015	12/2016	12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Filiales en Argentine	380	450	(69)	(158)
Electricité de Mayotte	13 916	12 690	1 977	2 530
SEDUD	1 267	1 261	399	523
CBSE	2 027	1 986	120	73
MASA	10 353	9 953	4 679	4 008
SERCANARIAS	(2 321)	(2 514)	190	(403)
EMALSA	10 192	10 165	(34)	(366)
STEREAU IACOUVOU	116	79	35	41
Total	35 930	34 070	7 297	6 248

Seules les sociétés SEDUD et CBSE sont basées en France.

Les co-entreprises significatives du Groupe sont les suivantes :

- MASA (Arabie Saoudite)
- EMALSA (Espagne)
- ELECTRICITE DE MAYOTTE (Mayotte)

Les informations financières résumées de ces trois co-entreprises sont présentées ci-après :

Informations financières à 100% résumées de la société MASA

	12/2016	12/2015
BILAN		
Actifs non courants	2 598	2 839
Actifs courants	45 759	45 602
Total Actif	48 357	48 441
Capitaux propres	14 016	13 196
Passifs non courants	2 845	4 892
Passifs courants	31 490	30 363
Total Passif	48 351	48 451
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	12 192	3 900
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	0	0
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	2 845	4 892
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	113 582	102 316
Résultat opérationnel	10 908	9 284
Résultat net	9 549	8 178
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(1 663)	(1 724)
Produits d'intérêts	29	14
Charges d'intérêts	(161)	(124)
Charges ou produit d'impôt	(1 227)	(998)

	12/2016	12/2015
Actif net de la co-entreprise MASA	14 016	13 196
Pourcentage de détention	49%	49%
Élimination des titres au bornes du groupe HIME	3 477	3 477
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans MASA	10 353	9 953

Informations financières à 100% résumées de la société EMALSA

	12/2016	12/2015
BILAN		
Actifs non courants	(4 064)	(2 694)
Actifs courants	40 461	33 764
Total Actif	36 397	31 070
Capitaux propres	(3 100)	(3 182)
Passifs non courants	19 158	18 212
Passifs courants	20 339	16 039
Total Passif	36 397	31 070
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	9 879	1 027
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	127	118
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	10 358	10 485
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	52 548	52 194
Résultat opérationnel	18	(624)
Résultat net	(103)	(1 109)
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(3 409)	(3 739)
Produits d'intérêts		3
Charges d'intérêts	(597)	(606)
Charges ou produit d'impôt	79	82
	12/2016	12/2015
Actif net de la co-entreprise EMALSA	(3 100)	(3 182)
Pourcentage de détention	33%	33%
Elimination des titres au bornes du groupe HIME	11 215	11 215
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans EMALSA	10 192	10 165

Informations financières à 100% résumées de la société Electricité de Mayotte

	12/2016	12/2015
BILAN		
Actifs non courants	248 333	255 638
Actifs courants	53 970	50 544
Total Actif	302 303	306 182
Capitaux propres	55 670	50 763
Passifs non courants	219 943	229 461
Passifs courants	26 690	25 958
Total Passif	302 303	306 182
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	28 176	16 037
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)		2 737
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	112 068	124 695
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	34 149	30 125
Résultat opérationnel	14 080	15 970
Résultat net	7 907	11 843
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	9 883	7 551
Produits d'intérêts	23	31
Charges d'intérêts	3 893	4 194
Charges ou produit d'impôt	2 130	
	12/2016	12/2015
Actif net de la co-entreprise Electricité de Mayotte	55 670	50 763
Pourcentage de détention	24,9982%	24,9982%
Elimination des titres au bornes du groupe HIME	1 547	1 547
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Electricité de Mayotte	15 463	14 237

Note 7 – Actifs financiers non courants

	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
I BRUT						
31 décembre 2014	1 501	3 187	2 993	10 792	21 817	40 290
Flux de la période						
Changement de périmètre						
Augmentations	28	1 338		1 699	652	3 717
Cessions et réductions diverses	(1 183)	(1 365)	(46)	(20)	(1 078)	(3 692)
Ecart de conversion		(872)			4	(868)
Virements de rubriques et autres			(5)		(5 092)	(5 097)
31 décembre 2015	346	2 288	2 942	12 471	16 303	34 350
Changement de périmètre	(81)					(81)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(83)		(21)	(3 600)	(748)	(4 452)
Augmentations			49	1 697	611	2 357
Cessions et réductions diverses	(15)			(60)	(1 047)	(1 122)
Ecart de conversion		(361)			(2)	(363)
Virements de rubriques et autres			(300)		(111)	(411)
31 décembre 2016	167	1 927	2 670	10 508	15 006	30 278
II DEPRECIATIONS						
31 décembre 2014	(571)		(1 242)		(7 278)	(9 091)
Flux de la période						
Changement de périmètre						
Dotations	(52)		(300)		(64)	(416)
Reprises	568				433	1 001
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres						
31 décembre 2015	(55)		(1 542)		(6 909)	(8 506)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Dotations	(30)		(2)		(329)	(361)
Reprises			24		2 112	2 136
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres			300		112	412
31 décembre 2016	(85)		(1 220)		(5 014)	(6 319)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 décembre 2014 Valeurs nettes	930	3 187	1 751	10 792	14 539	31 199
31 décembre 2015 Valeurs nettes	291	2 288	1 400	12 471	9 394	25 844
31 décembre 2016 Valeurs nettes	82	1 927	1 450	10 508	9 992	23 959

Prêts

La valeur nette comptable de 10,5 millions d'euros correspond aux prêts accordés aux organismes sociaux collecteurs de la contribution à l'effort construction. Elle a diminué de -3,6 millions d'euros sous l'effet du reclassement des actifs de l'activité Propreté en « *actifs détenus en vue de la vente* » tandis que le versement de l'année 2016 auprès de ces organismes s'est élevé à +1,7 millions d'euros (montant stable par rapport à 2015).

Autres immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux dépôts et cautionnements ainsi qu'aux créances collectivités à long terme accordées par la filiale Gestagua, ces dernières faisant l'objet si nécessaire de dépréciations pour les ramener à leur valeur recouvrable.

Note 8 – Contrats de construction

31/12/2015		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	1 854
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	8 625
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(6 771)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	183 695
Factures émises	(D)	190 465
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(6 770)
Montant des avances reçues des clients		3 490
31/12/2016		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	1 334
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	17 664
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(16 330)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	191 088
Factures émises	(D)	207 418
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(16 330)
Montant des avances reçues des clients		3 062

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées (notamment en provision pour pertes à terminaison) et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Si le montant est positif, il figure en « Contrats de construction en cours, actifs ». Si ce montant est négatif, il figure en « Contrats de construction en cours, passifs ».

Les contrats de construction du Groupe sont essentiellement portés par la société STEREAU et ses filiales.

Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes

	31 décembre 2015			31 décembre 2014
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	23 696	(327)	23 369	23 358
- Clients et comptes rattachés	1 001 744	(38 601)	963 143	944 290
- Avances et acomptes versés sur commandes	2 608		2 608	2 328
- Créances d'exploitation	98 753	(1 751)	97 002	94 740
- Créances diverses	10 914	(156)	10 758	7 151
- Charges constatées d'avance	55 953		55 953	61 294
- Charges à répartir	11 516	(2 796)	8 720	8 519
- Instruments financiers courants	0		0	0
TOTAL	1 205 184	(43 631)	1 161 553	1 141 680

	31 décembre 2016			31 décembre 2015
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	22 371	(136)	22 235	23 369
- Clients et comptes rattachés	961 951	(41 722)	920 229	963 143
- Avances et acomptes versés sur commandes	3 192		3 192	2 608
- Créances d'exploitation	69 393	(1 508)	67 885	97 002
- Créances diverses	11 671	(141)	11 530	10 758
- Charges constatées d'avance	51 894		51 894	55 953
- Charges à répartir	11 516	(5 190)	6 326	8 720
- Instruments financiers courants	1		1	0
TOTAL	1 131 989	(48 697)	1 083 292	1 161 553

Les créances clients et les autres créances courantes ont une échéance à moins d'un an.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Disponibilités	VMP	Comptes courants de trésorerie	Autres comptes de trésorerie	Trésorerie active	Comptes courants de trésorerie	Concours Bancaires Courants	Trésorerie passive	Trésorerie de clôture
31 décembre 2014	82 268	23 297	6 595	100	112 260	3 933	2 385	6 318	105 942
Changement de périmètre									
Ecart de conversion	596	16	23		635	901		901	(266)
Variation	(45 803)	64 120	(1 467)		16 850	888	1 078	1 966	14 884
31 décembre 2015	37 061	87 433	5 151	100	129 745	5 722	3 463	9 185	120 560
Changement de périmètre	(123)				(123)	(13 850)	1	(13 849)	13 726
Reclassement en actifs et passifs détenus en vue de la vente (1)	(1 457)		(233)		(1 690)	(7)	(1)	(8)	(1 682)
Ecart de conversion	20	(263)			(243)	(3 272)		(3 272)	3 029
Variation	3 255	(28 290)	2 229	21 174	(1 632)	21 581	(1 138)	20 443	(22 075)
31 décembre 2016	38 756	58 880	7 147	21 274	126 057	10 174	2 325	12 499	113 558

(1) Correspond aux actifs de l'activité funéraire et du pôle propreté

A l'actif, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Afin qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible en un montant de liquidité connu et ne pas être soumise à un risque non négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

Au Passif, la trésorerie comprend les découverts bancaires courants, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées, et les soldes créditeurs de banque.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie active inclut par ailleurs 21,2 millions d'euros provenant de la cession de l'activité Funéraire et que le Groupe peut affecter au développement de ses activités.

Note 11 – Capitaux propres**11.1 – Capital**

Le capital social de la société SAUR, qui s'élève à 101 529 000 euros au 31 décembre 2016, est constitué de 4 854 483 actions de 20.91 euros. Il est entièrement libéré.

	12/2014	Augmentation / Réduction de capital	12/2015
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000

	12/2015	Augmentation / Réduction de capital	12/2016
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000

11.2 – Réserves consolidées

	31 décembre 2014	Variation	31 décembre 2015
<u>Société HIME :</u>			
Report à nouveau	53 643	17 203	70 846
Autres réserves			
Sous-total	53 643	17 203	70 846
<u>Réserves consolidées :</u>			
- réserves de consolidation	(1 118)	(2 860)	(3 978)
- variation de juste valeur	(470)	51	(419)
Total	52 055	14 394	66 449

	31 décembre 2015	Variation	31 décembre 2016
<u>Société HIME :</u>			
Report à nouveau	70 846	(2 452)	68 394
Autres réserves			
Sous-total	70 846	(2 452)	68 394
<u>Réserves consolidées :</u>			
- réserves de consolidation	(3 978)	25 068	21 090
- variation de juste valeur	(419)	(33)	(452)
Total	66 449	22 583	89 032

Les réserves consolidées diminuent de 19.7 millions d'euros principalement en raison :

- De l'affectation du résultat 2015 part du Groupe de +31 millions d'euros
- De dividendes versés – 6.7 millions d'euros
- De l'évolution des écarts actuariels sur avantages du personnel pour -2 millions d'euros
- De l'impact net d'impôt sur les réserves consolidées de -2 millions d'euros relatifs à l'avis au mois de juillet 2016 concernant IFRIC 12

11.3 – Réserve de conversion

	12/2014	Variation	12/2015
Livre Sterling	(2 869)	(1 198)	(4 067)
Zloty polonais	(430)	776	346
Autres devises	1 275	560	1 835
Total	(2 024)	138	(1 886)

	12/2015	Variation	12/2016
Livre Sterling	(4 067)	2 872	(1 195)
Zloty polonais	346	158	504
Autres devises	1 835	440	2 275
Total	(1 886)	3 470	1 584

La réserve de conversion est sensiblement impactée en 2016 par l'évolution du taux de la Livre Sterling par rapport à l'euro.

Note 12 – Provisions**12.1 – Provisions non courantes**

	Provisions pour obligations contractuelles (1)	Avantage au personnel à long terme (2)	Autres provisions pour charges (3)	Litiges (4)	Garanties données	Risques filiales	Autres provisions pour risques (5)	TOTAL
31 décembre 2014	196 949	89 549	28 336	7 643	1 669	1 304	10 491	335 941
Changement de périmètre								
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente			(14)					(14)
Variation en capitaux propres (ISA19)		(6 135)						(6 135)
Ecart de conversion		7	362			2	7	378
Virements de rubriques	13 949	(1)	(13)	(1)	1		11	13 946
Dotations	4 550	5 254	9 159	3 083	1 353		3 145	26 544
Reprises utilisées	(9 344)		(5 871)	(1 357)	(185)		(233)	(16 990)
Reprises non utilisées	(10 124)	(770)	(4 770)	(2 170)	(764)	(1 021)	(3 592)	(23 211)
31 décembre 2015	195 980	87 904	27 189	7 198	2 074	285	9 829	330 459
Changement de périmètre								
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (6)	(48 571)	(14 737)	(1 676)	(1 168)			(616)	(66 768)
Variation en capitaux propres (ISA19)		2 794						2 794
Ecart de conversion		(175)	(559)	(9)		(5)		(748)
Virements de rubriques	6 433	2	(59)	(4)	1	1	59	6 433
Dotations	7 088	5 630	5 715	4 041	1 998	(2)	8 930	33 400
Reprises utilisées	(10 072)	(308)	(9 112)	(2 187)	(196)	(253)	(982)	(23 110)
Reprises non utilisées	(24 602)		(756)	(2 529)	(1 103)		(989)	(29 979)
31 décembre 2016	126 256	81 110	20 742	5 342	2 774	26	16 231	252 481
(1) - Provisions pour renouvellement garantie	126 256			(4) - Provisions litiges clients				1442
				- Provisions autres litiges avec le personnel				1428
(2) - Indemnités de fin de carrière	61010			- Provisions autres litiges				2 472
- Retraite complémentaire d'ancienneté	5 220							5 342
- Médailles d'ancienneté	14 880			(5) - Provision pour risques activité Travaux				6 863
	81 110			- Provision pour sinistres (SAUREA)				3 960
(3) - Provisions pour entretiens différés	10 678			- Autres Provisions pour risques				5 408
- Amortissements de caducité	2 131							16 231
- Autres provisions pour charges	7 933							
	20 742							

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent uniquement à la provision pour garantie dans l'activité Eau au 31 décembre 2016. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise de provision non utilisée de 24,6 millions d'euros en 2016 (contre 10,1 millions d'euros en 2015) dans le cadre de la revue des obligations contractuelles du Groupe.

Au 31 décembre 2015, étaient inscrits dans cette colonne les montants de provisions spécifiques à l'activité Propreté (provisions pour frais de remise en état de sites et post-exploitation des centres de stockage des déchets non dangereux) pour un total de 46 millions d'euros. Ces provisions, d'un montant de 49 millions d'euros au 31 décembre 2016, ont été reclassées en « *passifs détenus en vue de la vente* ».

12.2 – Provisions courantes

	Provisions pour fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions pour charges	Provisions pour risques chantiers	Provisions franchise accidents	Autres provisions pour risques	TOTAL
31 décembre 2014	3 736	1 892	864	568	3 507		10 567
Changement de périmètre							
Ecart de conversion			1				1
Virements de rubriques	(1)	1					
Dotations	628	13	306	149	1 201		2 297
Reprises utilisées	(2 224)	(1 662)	(130)	(254)	(339)		(4 609)
Reprises non utilisées	(764)	(22)	(291)		(503)		(1 580)
31 décembre 2015	1 375	222	750	463	3 866		6 676
Changement de périmètre							
Ecart de conversion			(15)				(15)
Virements de rubriques							
Dotations	453	195	497		1 172		2 317
Reprises utilisées	(402)	(29)		352	(958)		(1 037)
Reprises non utilisées	(238)	(2)	(506)	(652)			(1 398)
31 décembre 2016	1 188	386	726	163	4 080		6 543

Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi**13.1 – Description des régimes**

La plupart des sociétés du Groupe ont mis en place des régimes de retraite à prestations définies au titre des indemnités de fin de carrière.

Ces engagements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 64,9 millions d'euros en France (dont 5,2 millions de retraites complémentaires) et à 1,3 million d'euros en Pologne.

Les prestations sont fondées sur la rémunération et l'ancienneté des salariés.

Les retraites complémentaires d'ancienneté concernent 14 salariés de la société Saur.

Le Groupe offre également des primes liées à l'ancienneté dans le cadre d'attribution de médailles du travail. Ces engagements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 10,9 millions d'euros en France et à 4 millions d'euros en Pologne.

Il n'y a pas d'avantage post-emplois vis-à-vis des dirigeants.

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Prestations 2016	917	590	1 507
Prestations 2017	975	798	1 773
Prestations 2018	2 325	769	3 094
Prestations 2019	2 495	1 004	3 499
Prestations 2020	3 139	850	3 989
Prestations 2021 / 2025	21 659	4 367	26 026

13.3 – Evolution des engagements

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Dette actuarielle au 31 décembre 2014	74 219	15 331	89 550
Changement de périmètre			
Coût des services	4 773	1 021	5 794
Intérêts sur la dette actuarielle	1 341	241	1 582
Ecart actuariel	(6 107)		(6 107)
Prestations versées	(1 703)	(1 217)	(2 920)
Ecart de conversion		5	5
Virement de rubrique			
Dette actuarielle au 31 décembre 2015	72 523	15 381	87 904
Changement de périmètre			
Reclassement en passifs destinés à la vente	(13 732)	(1 005)	(14 737)
Coût des services	4 599	1 120	5 719
Intérêts sur la dette actuarielle	1 518	279	1 797
Ecart actuariel (1)	2 791		2 791
Prestations versées	(1 425)	(764)	(2 189)
Ecart de conversion	(43)	(132)	(175)
Virement de rubrique			
Dette actuarielle au 31 décembre 2016	66 231	14 879	81 110
(1) (Gains) / Pertes d'expérience		(2 898)	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses financières		5 537	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses démographiques		152	
Différentiel entre rendement réel et rendement attendu du fond			
		2 791	

La dette actuarielle au 31 décembre 2016 diminue de -6,8 millions d'euros (81,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 87,9 millions d'euros au 31 décembre 2015), notamment sous l'effet du déclassement de la portion de dette se rapportant à l'activité Propreté (soit -14,7 millions d'euros). Par ailleurs, les écarts actuariels se traduisent par une perte de 2,8 millions d'euros intégrant une perte de 5,5 millions d'euros liés à l'évolution des hypothèses financières (en particulier l'évolution des taux d'actualisation, cf. note 13.6).

La répartition par pays de la dette actuarielle est comme suit :

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	71 265	11 472	82 737
Pologne	1 259	3 909	5 168
Dette actuarielle au 31 décembre 2014	72 524	15 381	87 905
Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	64 915	10 926	75 841
Pologne	1 317	3 953	5 270
Dette actuarielle au 31 décembre 2016	66 232	14 879	81 111

Au 31 décembre 2016, la dette actuarielle (PBO, Projected Benefit Obligation) des régimes de retraite de 66,2 millions d'euros, tous pays confondus, se décompose en 61 millions d'euros au titre des prestations définies non couverts, et à 5,2 millions d'euros pour les régimes qui sont partiellement couverts (retraites complémentaires).

13.4 – Evolution des actifs du plan

Régimes de retraite	12/2016	12/2015
Valeur des placements à l'ouverture	948	1 019
Rendement attendu des placements	19	17
Ecart actuariel		
Cotisations employeur		162
Prestations versées	(393)	(250)
Valeur des placements à la clôture	574	948

Les actifs se rapportent au régime de retraite complémentaire.

13.5 – Charges totales comptabilisées

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	4 773	1 028	5 801
Prestations versées	(1 453)	(1 217)	(2 670)
Intérêts sur la dette actuarielle	1 332	241	1 573
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur	(162)		(162)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2015	4 490	52	4 542

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	4 599	1 120	5 719
Prestations versées	(1 425)	(764)	(2 189)
Intérêts sur la dette actuarielle	1 518	279	1 797
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur			
Charges totales comptabilisées au 31/12/2016	4 692	635	5 327

NB – Les charges comptabilisées sont présentées avec un signe positif dans ce tableau

13.6 – Hypothèses actuarielles

Au 31 décembre 2016, les hypothèses de taux actuariels utilisées sont les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	1,3 %	3,6 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	3,4 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	1 %	3,6 %

La dette actuarielle est sensible aux taux d'actualisation. Ainsi, pour les sociétés situées en France, une hausse de 0.25 point du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle de 3,1 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.25 point de ce même taux entraînerait une hausse de la dette actuarielle de 2,2 millions d'euros.

Les rendements ayant servi de référence sont ceux des Corporates Bonds AA rapportés par l'indice iBoxx, ce qui donnait le 31 décembre 2016 un taux de 1,3% pour une durée de 13 ans pour les Indemnités de fin de carrière et de 1% pour une durée de 9 ans pour les médailles d'ancienneté.

Au 31 décembre 2015, les hypothèses de taux actuariels qui avaient été utilisées étaient les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	2 %	3 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	3 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	1,5 %	3 %

Note 14 – Dettes financières

	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses	TOTAL
Dettes financières non courantes	100 000	43 120	6 901	150 021
Dettes financières courantes	8	40 214	4 637	44 859
31 décembre 2015	100 008	83 334	11 538	194 880
31 décembre 2014	100 013	91 928	29 022	220 963
Changement de périmètre				
Ecart de conversion			27	27
Augmentation		1 429	1 985	3 414
Diminution	(5)	(10 023)	(7 241)	(17 269)
Autres variations			(12 255)	(12 255)
31 décembre 2015	100 008	83 334	11 538	194 880
	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL
Dettes financières non courantes	100 000	37 088	932	138 020
Dettes financières courantes	4	2 609	633	3 246
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
31 décembre 2015	100 008	83 334	11 538	194 880
Changement de périmètre				
Reclassement en passifs détenus en vue de la vente (2)			(7 113)	(7 113)
Ecart de conversion				
Augmentation		1 416	1 531	2 947
Diminution	(4)	(45 053)	(4 293)	(49 350)
Autres variations			(98)	(98)
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
(1) - Dont immobilisations financées en :				
- location financement	1 124			
- crédit-bail	185			
	1 309			

(2) Correspond aux dettes financières de l'activité Propreté

14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement

Dans le cadre du refinancement de la dette financière intervenu en octobre 2013, Saur dispose des lignes suivantes : le Crédit à terme Saur et la New Money Saur.

Ces lignes sont à échéance in fine au 27 septembre 2019 et servent un intérêt cash variable (base Euribor). Elles sont réduites en fonction d'une clause d'Excédent de Trésorerie (« Excess Cash Flow »).

Le Groupe bénéficie également d'une ligne de tirage RCF visant à financer la variation de BFR. Cette ligne est disponible pour un montant de 101,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 avec aucun tirage en cours à cette date.

14.2 – Dettes financières par échéance

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Crédit à terme Saur		100 004	
New Money CAPEX Saur	2 609	37 088	
Autres emprunts et dettes diverses	637	928	
TOTAL	3 246	138 020	

La portion de la New Money CAPEX Saur reclassée en non courant correspond à l'estimation du montant à décaisser en juin 2017 au titre de l'« Excédent de Trésorerie » calculé à fin 2016 selon la définition donnée dans les conventions de crédit applicables au Groupe.

14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise

Compte tenu de la politique de couverture du Groupe, la répartition des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes à taux fixe	1,0%	7,0%
Dettes à taux variable	99,0%	93,0%

L'ensemble des dettes financières inscrites au bilan est entièrement libellé en euros.

14.4 – Lignes de crédit mobilisables au titre de la New Money CAPEX et RCF

	12/2016	Engagements par période				12/2015
		à moins de 1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 6 ans	à plus de 6 ans	
Lignes de crédit autorisées	140 787	9 139	0	131 648	0	151 704
Utilisation	(39 688)	(2 600)	0	(37 088)	0	(81 704)
Lignes de crédit mobilisables	101 099	6 539	0	94 560	0	70 000

Les lignes de crédit autorisées devraient diminuer en 2017 de -9,1 millions d'euros en raison de l'« Excédent de Trésorerie » calculé à fin 2016 : remboursement de la New Money Capex Saur de -2,6 millions d'euros et réduction de la ligne New Money RCF Saur de -6,5 millions d'euros.

14.5 – Variation de l'endettement net

	31 décembre 2014	Flux de la période	31 décembre 2015
Trésorerie actif	112 260	17 485	129 745
Trésorerie passif	(6 318)	(2 867)	(9 185)
Trésorerie nette (a)	105 942	14 618	120 560
Dettes financières non courantes	164 064	(14 043)	150 021
Dettes financières courantes	56 899	(12 040)	44 859
Instruments financiers nets à la juste valeur	(194)	87	(107)
Endettement brut (b)	220 769	(25 996)	194 773
Endettement net (b) - (a)	114 827	(40 614)	74 213

	31 décembre 2015	Flux de la période	31 décembre 2016
Trésorerie actif	129 745	17 485	126 057
Trésorerie passif	(9 185)	(2 867)	(12 499)
Trésorerie nette (a)	120 560	14 618	113 558
Dettes financières non courantes	150 021	(14 043)	138 020
Dettes financières courantes	44 859	(12 040)	3 246
Instruments financiers nets à la juste valeur (1)	(107)	87	(25)
Endettement brut (b)	194 773	(25 996)	168 777
Endettement net (b) - (a)	74 213	(40 614)	33 599

(1) Détail des instruments financiers

	31 décembre 2015	Flux de la période	31 décembre 2016
CAP	109	(85)	24
Opération à terme de devise		1	1
Total instruments financiers Actifs	109	(84)	25
Opération à terme de devise	(2)	2	
Total instruments financiers Passifs	(2)	2	
TOTAL	107	(82)	25

Note 15 – Autres passifs courants

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avances et acomptes reçus	238 706	215 754
Fournisseurs et comptes rattachés	238 577	306 023
Dettes aux collectivités	594 508	607 389
Autres dettes	224 856	296 740
Produits constatés d'avance	61 886	49 013
Instruments financiers		2
TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	1 358 533	1 474 921

Note 16 – Impôts différés actifs et passifs

16.1 – Evolution des impôts différés

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	TOTAL
Impôts différés au 31 décembre 2014	37 150	677	36 473
Variations en résultat	2 571	(389)	2 960
Variations en capitaux propres	(2 110)	26	(2 136)
Variations en capitaux propres IFRIC 12 Retraité	976		976
Variation de périmètre			
Ecart de conversion	4		4
Compensation et reclassements IDA / IDP	(211)	(32)	(179)
Impôts différés au 31 décembre 2015	38 380	282	38 098
Variations en résultat	(13 641)	(5 216)	(8 425)
Variations en capitaux propres	846		846
Variation de périmètre		1	(1)
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente	(4 625)	(231)	(4 394)
Ecart de conversion	(70)	1	(71)
Compensation et reclassements IDA / IDP	5 503	5 503	
Impôts différés au 31 décembre 2016	26 393	340	26 053

Le reversement des différences temporelles du Groupe étant en grande partie à moyen/long terme, le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés s'est élevé à 28,92% au 31 décembre 2016 contre 34,43% au 31 décembre 2015. Il s'agit du taux d'impôt en vigueur en France à horizon 2020 (28%) majoré de la contribution additionnelle et résulte de la loi de finances publiée le 30 décembre 2016.

16.2 – Ventilation des impôts différés par nature

Impôts différés actifs	12/2016	12/2015 Retraité	Impôts différés passifs	12/2016	12/2015 Retraité
Engagements sociaux (IAS 19)	23 121	24 966	Réévaluation immobilisation corp.	4 481	3 101
Déficits fiscaux reportables	1 521	4 422	Actualisation provision PPR	4 916	5 852
Différences temporelles	6 702	8 000	Autres impôts différés passifs	1 065	1 747
Autres impôts différés actifs	4 523	9 668	Compensation IDA / IDP	(10 122)	(10 418)
Honoraires de refinancement (1)	648	1 742	Total	340	282
Compensation IDA / IDP	(10 122)	(10 418)			
Total	26 393	38 380			

(1) Les honoraires de refinancement ont été activés dans les comptes sociaux et comptabilisés en charges dans les comptes consolidés, générant ainsi une différence fiscale temporaire

Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies**17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente**

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

En 2016, ils se rapportent à l'activité Propreté tandis qu'en 2015 ils se rapportaient à l'activité Funéraire qui a été cédée le 1^{er} avril 2016. Pour l'activité Propreté, ce classement a été retenu en date du 5 décembre 2016, date à laquelle une option de vente a été signée avec une tierce partie, rendant hautement probable la cession de l'activité dans les 12 mois de la clôture au sens de la norme IFRS 5.

Les montants concernés sont les suivants :

	2 016	2 015
(En milliers d'euros)	Activité propreté	Activité funéraire
ACTIF		
Actifs non courants	140 845	14 067
Actifs courants	104 091	972
Trésorerie et équivalents	1 690	24
Actifs détenus en vue de la vente	246 626	15 063
PASSIF		
Passifs non courants	71 790	24
Passifs courants	135 221	1 721
Trésorerie et équivalents	8	
Passifs détenus en vue de la vente	207 019	1 745

17.2 – Activités non poursuivies

L'activité Propreté constitue une UGT à part entière du Groupe. A ce titre, dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats de cette activité en cours de cession ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « *Résultat net des activités non poursuivies* ».

Dans l'état des flux de trésorerie consolidé présenté en comparatif, la contribution de cette activité en cours de cession a également été isolée sur des lignes distinctes par grande nature de flux.

Note 18 – Contrats de location**18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail**

Les contrats de location financement et crédit-bail portés par le Groupe sont généralement assortis d'options d'achat et adossés sur des modalités de financement pour l'essentiel à taux fixes.

Valeur comptable des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	1 148	0	0	0	
Installations techniques, matériels	1 087	1 199	530	669	
Autres immobilisations corporelles	513	56	29	27	
Total au 31 décembre 2016	2 748	1 255	559	696	0

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	1 148	0			
Installations techniques, matériels	1 087	1 167	525	642	
Autres immobilisations corporelles	513	55	29	26	
Total au 31 décembre 2016	2 748	1 222	554	668	0

La valeur nette comptable des actifs relatifs aux contrats de location financement (y compris crédit-bail) s'élève à 2,7 millions d'euros, en diminution de -9,5 millions d'euros par rapport à 2015, s'expliquant principalement par le reclassement des actifs de l'activité Propreté en « *actifs détenus en vue de la vente* ».

18.2 – Contrats de location simple**Valeur comptable des paiements minimaux futurs**

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	12 568	75 333	10 804	33 121	31 407
Matériel d'exploitation	10 924	16 035	8 288	7 746	
Véhicules	264	156	96	60	0
Matériel de bureau	724	966	466	500	0
Total au 31 décembre 2016	24 480	92 490	19 655	41 428	31 407

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	12 568	64 477	10 682	30 828	22 967
Matériel d'exploitation	10 924	15 592	8 195	7 397	
Véhicules	264	153	95	58	0
Matériel de bureau	724	937	461	476	0
Total au 31 décembre 2016	24 480	81 159	19 433	38 759	22 967

La charge de l'exercice de 24,5 millions d'euros diminue de 18,3 millions d'euros par rapport aux données 2015 publiées (charge de 42,9 millions d'euros), notamment sous l'effet de la charge de location simple de l'activité Propreté qui a été reclassée dans la ligne « *résultat net des activités non poursuivies* ».

Les paiements minimaux futurs incluent les paiements futurs de loyers relatifs au nouveau siège social situé à Issy-les-Moulineaux depuis le 1^{er} juillet 2016.

Note 19 – Produits des activités ordinaires et chiffre d'affaires

Produits des activités ordinaires

	12/2016	12/2015 Retraité	12/2015
Chiffre d'affaires	1 244 180	1 269 438	1 607 521
Subvention d'exploitation	3 402	3 347	3 392
Produits de recouvrement vente d'eau	5 838	6 116	6 116
Autres produits d'exploitation	0		443
Autres produits des activités ordinaires	9 240	9 463	9 951
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 253 420	1 278 901	1 617 472

La colonne « 12/2015 Retraité » permet d'assurer la comparaison avec les chiffres de 2016, activité Propreté déduite.

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires par activité

	12/2016	12/2015 Retraité	12/2015	En % du CA total
Eau	1 244 180	1 269 210	1 269 439	79,0
Propreté			338 082	21,0
TOTAL	1 244 180	1 269 210	1 607 521	100,0

Chiffre d'affaires par zone géographique

	12/2016	12/2015 Retraité	12/2015	En % du CA total
France + DOM	1 124 900	1 137 989	1 476 300	91,8
International	119 280	131 221	131 221	8,2
TOTAL	1 244 180	1 269 210	1 607 521	100,0

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants

	12/2016	12/2015 Retraité	31 décembre 2015
Redevances pour concessions, brevets	(6 069)	(1 083)	(5 967)
Pertes irrécouvrables	(3 105)	(4 110)	(4 357)
Charges de restructurations	(15 193)	(8 997)	(10 000)
Autres produits et charges opérationnels courant	(4 408)	(1 272)	(3 044)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS	(28 775)	(15 462)	(23 368)

La charge de redevance pour concessions diminue sensiblement de 4,9 millions d'euros par rapport à 2015, principalement en raison du retraitement opéré sur les redevances fixes versés au concédant et au regard de l'avis du Comité d'Interprétation des normes IFRS du mois de juillet 2016 portant sur IFRIC 12 (cf. note 2.1.1).

Les charges de restructuration concernent les plans de réorganisation et de productivité qui se sont poursuivis en 2016 aux différentes activités du Groupe.

Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants

	12/2016	12/2015 Retraité	12/2015
- Opérations Argentine	(691)	(1 394)	(1 394)
- Dotations nettes aux provisions (dont Argentine)	223	1 022	1 022
- Mali de fusion	21	(30)	(30)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANT	(447)	(402)	(402)

Note 22 – Résultat financier

	12/2016	12/2015 Retraité	12/2015
Charges d'intérêts sur dettes financières	(4 692)	(7 299)	(7 190)
Charges d'intérêts sur locations financement et crédit bail	(608)	(772)	(533)
Produits et charges d'intérêts liés à la trésorerie	(533)	1 290	380
Amortissement de la commission d'arrangement	(1 902)	(4 458)	(4 458)
Charges de l'endettement financier net	(7 735)	(11 239)	(11 801)
Dotations et reprises de provisions	(1 382)	(1 565)	(1 787)
Différence de change	(3 332)	965	1 038
Produits de participation	22	19	19
Autres intérêts et charges assimilés hors endettement	(1 450)	(2 081)	(2 021)
Variation des instruments financiers	0	12	12
Autres produits et charges financières	(6 142)	(2 650)	(2 739)
RESULTAT FINANCIER	(13 877)	(13 889)	(14 540)

La charge de l'endettement financier net diminue de +2,9 millions d'euros suite au repricing de la New Money intervenu fin 2015 qui a permis de réduire le coût financier de cette ligne (marge et commission de non-utilisation). La dépréciation de la livre Sterling génère une différence de change défavorable sur 2016.

Note 23 – Impôts sur le résultat**Décomposition de la charge nette d'impôts**

Au 31 décembre 2016, la charge d'impôt comptabilisée en résultat s'élève à -26,9 millions d'euros contre -20,5 millions d'euros en 2015.

La charge d'impôt, se décompose de la façon suivante :

	France	Etranger	12/2016	31 décembre 2015
Impositions exigibles	(17 563)	(1 058)	(18 621)	(23 170)
Impositions différées	(5 665)	(1 911)	(7 576)	2 965
Impôts sur distribution	(703)		(703)	(273)
TOTAL (charge) produit	(23 931)	(2 969)	(26 900)	(20 478)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt pour l'exercice s'explique par :

	12/2016	12/2015
Résultat net consolidé - part du Groupe	40 880	31 286
Intérêts minoritaires	1 827	1 759
Charge (produit) d'impôt courant	26 900	20 478
Résultat, net d'impôts, des activités abandonné	(6 264)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(7 297)	(6 248)
Résultat avant impôt	56 046	47 275
Produit d'impôt théorique à 34,43%	(19 297)	(16 277)
CICE	3 833	
Différences permanentes	6 067	1 639
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(13 716)	(5 306)
Autres impôts	(104)	400
Utilisation des reports déficitaires	451	681
Différentiel de taux	(4 134)	(1 615)
(Charge) produit d'impôt	(26 900)	(20 478)
(1) IDA non activés sur :		
- perte fiscale	(8 921)	(2 953)
- annulation des IDA reconnus antérieurement	(2 724)	(468)
- pertes fiscales des filiales étrangères	(1 168)	(748)
- pertes fiscales des filiales en France	(903)	(1 137)

Note 24 – Instruments financiers de couverture**Instruments financiers de couverture**

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

La dette de refinancement du Groupe SAUR portée par la société Saur en date du 8 octobre 2013 a été couverte par des contrats de cap de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, la valeur de marché "marked to market" (MTM) du portefeuille des instruments financiers de couverture est négative de 3.97 M€ depuis la mise en place des couvertures (octobre 2013). La juste valeur de l'actif est quasi nulle au 31 décembre 2016, de même que l'impact sur le résultat financier de l'exercice est nul. Le calcul de la valeur de marché des instruments financiers en portefeuille a été obtenu par un fournisseur d'informations financières ou des contreparties bancaires avec lesquelles les opérations ont été contractées.

Risque de change

	PLN	USD
Achats et ventes à terme		
- achats à terme (contrevaletur euros) en k€	359	
- ventes à terme (contrevaleturs euros) en k€		85
Swaps de devises		
Options de change		
- achetées		
- vendues		
TOTAL	359	85

Le Groupe SAUR est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2016, le groupe est engagé sur un swap de change en Polish Zloty pour un montant de 0,4 million de PLN et une vente à terme de dollars US d'un montant de 0,1 million de USD.

Risque matières premières

Saur et Coved sont exposées sur leur partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

Note 25 – Engagements hors bilan

	12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	12/2015
<u>Engagements donnés</u>					
- Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés (avals, cautions,...) (1)	27 840	8 878	3 098	15 864	7 288
Sous total engagements donnés	27 840	8 878	3 098	15 864	7 288
<u>Engagements reçus</u>					
- Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés (avals, cautions,...) (1)					
Sous total engagements reçus					
TOTAL	27 840	8 878	3 098	15 864	7 288

(1) Le groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Dans ce cas, elles donnent lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

Les engagements donnés de 27,8 millions d'euros se rapportent principalement aux engagements suivants :

- Saur a accordé une garantie maison mère à sa filiale Saur ICC, détenue indirectement par l'intermédiaire de Saur International, afin de garantir les obligations de Saur ICC au titre de son contrat de prestations de service pour la ville de La Mecque Taïf signé le 28 août 2010 avec NWC (National Water Company, Arabie Saoudite). Cette garantie maison mère a été renouvelée jusqu'en juillet 2017.
- Saur a émis une garantie maison-mère en faveur de Scotia Water Dalmuir Ltd dans le cadre de la construction, l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Ecosse. Elle a été émise pour le compte de Saur Glasgow Services afin de garantir les obligations de cette dernière au titre du contrat d'exploitation et maintenance (échéance 15/06/2026).
- Saur a également émis une garantie maison mère de 6 millions d'euros en faveur de Bankia pour contre-garantir la ligne de garantie bancaire que la banque met à disposition de sa filiale espagnole Gestagua pour ses contrats locaux.
- Saur International a émis une garantie maison mère pour sa filiale MASA afin de contre-garantir les lignes de crédits bancaires et d'émissions de garanties que lui a accordées la Banque Saudi Fransi dans le cadre de ses contrats opérationnels en Arabie Saoudite

Autres obligations contractuelles

Le Groupe a émis un montant total de 159,6 millions d'euros d'engagements au titre de garanties bancaires à fin 2016 (156,5 millions d'euros à fin 2015). Sur les dernières années, ces garanties n'ont pas été appelées.

Ce montant inclut 32,7 millions d'euros relatifs à l'activité Propreté au 31 décembre 2016. Ils se rapportent aux garanties environnementales émis par COVED au titre des Installations de Stockages des Déchets Non Dangereux (ISDND) pour couvrir les risques de réclamation et les coûts de post-exploitation sur des périodes pouvant aller jusqu'à 30 ans.

Nantissements dans le cadre de la restructuration de sa dette par HIME

Dans le cadre du refinancement de la dette du Groupe HIME, l'ensemble des titres des sociétés Saur, Saur International, Coved, Cise TP, Stereau et BGEH ont été nantis au profit des prêteurs du crédit Senior, de même qu'un certain nombre de comptes courants.

Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS	KPMG	Ernst & Young	Autres	TOTAL
Audit					
Commissariat aux comptes	277	290	421	15	1 003
Autres missions					
Autres prestations					
TOTAL AU 31/12/2015	277	290	421	15	1 003

Note 27 – Effectifs

Au 31 décembre 2016, les effectifs dans les différents pays du Groupe sont les suivants (y compris les effectifs des co-entreprises) :

Personnel des sociétés en intégration globale et proportionnelle	12/2016
EUROPE	
France	10 009
Antilles	132
Réunion	210
Mayotte	225
Grande Bretagne	22
Espagne	833
Pologne	570
AUTRES	
Arabie Saoudite	786
TOTAL	12 787

Les effectifs France incluent 2 746 relatifs à l'activité Propreté.

Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres du comité exécutif du Groupe s'élève à 3 674 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Note 29 – Principaux taux de conversion

Devise	Taux de clôture au 31/12/2016	Taux moyen sur l'exercice 2016	Taux de clôture au 31/12/2015	Taux moyen sur l'exercice 2015
Livre sterling	1,167979	1,220923	1,362491	1,377159
Zloty polonais	0,226742	0,229234	0,234527	0,239054
Peso argentin	0,059553	0,061235	0,070697	0,097257

Note 30 – Dividendes

Un dividende de 40 M€ devrait être proposé lors de l'assemblée générale 2017 au titre de 2016.

Note 31 – Liste des sociétés consolidées

Le périmètre de consolidation a connu peu dévolutions entre 2016 et 2015. A noter la sortie des deux sociétés relatives à l'activité funéraire, cédée le 1^{er} avril 2016 (Atrium et Crematorium du Grand Dijon).

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
ACCM EAU (*) 13 - Salon-de-Provence	815 356 977	IG	100,0%	100,0%
ACCM ASSAINISSEMENT (*) 13 - Salon-de-Provence	815 357 033	IG	100,0%	100,0%
APA (*) 13 - Salon-de-Provence	788 938 784	IG	100,0%	100,0%
ASUR (*) 78 - Maurepas	428 565 741	IG	100,0%	100,0%
ATRIUM	520 956 087	NC	0,0%	100,0%
SEE BAYOL (*) 65 - Ibos	309 868 917	IG	100,0%	100,0%
BECLEM 95-Cergy Pontoise	520 423 807	IG	100,0%	100,0%
BGEH (Blue Green European Holding) 92 - Issy les Moulineaux	344 206 511	IG	100,0%	100,0%
BGRH (Blue Green Restauration Hôtellerie) 95-Cergy Pontoise	414 310 210	IG	100,0%	100,0%
BIOVALOR(*) 26 - Pont de l'Isère	452 041 122	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN SAS 95-Cergy Pontoise	344 206 511	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN GOLF DE LYON CHASSIEU 69 - Lyon	814 375 291	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN Saint Quentin 95-Cergy Pontoise	413 440 983	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN PAU ARTIGUELOUVE 95-Cergy Pontoise	413 440 959	IG	100,0%	100,0%
CAMPINGS DE VANNES 31 - Balma	532 984 796	IG	100,0%	100,0%
CBSE 03 - Vichy	352 256 473	ME	50,0%	50,0%
CER (Cie des Eaux de Royan) 17 - Vaux sur mer	715 550 091	IG	83,6%	83,6%
CGSP (*) 97 - Basse Terre	330 713 959	IG	100,0%	100,0%
CEB (Cie des Eaux du Blavet) 56 - Pontivy	398 109 116	NC	0,0%	100,0%

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/2016

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
CDE (Cie Dinardaise des Eaux) 35 - Dinard	380 193 292	IG	100,0%	100,0%
CREMATORIUM DU GRAND DIJON 21 - Dijon	539 734 327	NC	0,0%	100,0%
CISE REUNION (*) 97 - Saint-Denis de la Réunion	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
CISE TP (*) 92 - Issy les Moulineaux	428 561 740	IG	100,0%	100,0%
CISE TP REUNION (*) 97 - Saint-Denis de la Réunion	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
COVED (*) 31 - Toulouse	343 403 531	IG	100,0%	100,0%
ECOPOLE SERVICES (*) 21 - Vic de Chassenay	480 401 025	NC	0,0%	100,0%
ECOSTATION (*) 69 - Limonest	789 877 776	IG	100,0%	100,0%
EVJ-SCET (*) 26 - Chatuzange le Goubet	379 818 487	IG	100,0%	100,0%
EDM (Electricité de Mayotte) 97 - Mayotte	099 380 495	ME	25,0%	25,0%
EVOL'UTOM36 (*) 36 - Le Poinçonnet	811 626 415	IG	100,0%	100,0%
FLOWER SAS 31 - Balma	492 355 508	IG	100,0%	100,0%
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS (*) 31 - Balma	512 445 883	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF 95-Cergy Pontoise	379 379 357	IG	100,0%	100,0%
FINPEX (*) 92 - Issy les Moulineaux	347 882 953	IG	100,0%	100,0%
GEM (*) 82 - Montauban	539 047 951	IG	100,0%	100,0%
GESAV (*) 59 - Valenciennes	815 333 190	IG	100,0%	100,0%
GOLF ESPACE 95-Cergy Pontoise	341 047 975	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF de Dunkerque 95-Cergy Pontoise	539 289 504	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF du Grand Rodez 95-Cergy Pontoise	538 729 963	IG	100,0%	100,0%
GOLF de Sainte Maxime 95-Cergy Pontoise	344 337 514	IG	99,96%	99,96%
HYDROSERVICES DE L'OUEST (*) 56 - Theix	351 663 794	IG	100,0%	100,0%
LES ONDINES 46 - Souillac sur Dordogne	524 512 539	IG	80,0%	80,0%
LEISURE SUPPLY PLUS 95-Cergy Pontoise	750 264 509	NC	0,0%	100,0%
MACHEIX VIDANGE ASSAINISSEMENT (*) 19 - Malemort sur Corrèze	437 630 304	IG	100,0%	100,0%
LOISIRS DEVELOPPEMENT SERVICE (*) 56 - Vannes	788 967 842	IG	100,0%	NC

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/2016

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
MORBIHAN PATRIMOINE SERVICES (*) 56 - Vannes	530 460 203	IG	100,0%	100,0%
SATEG (*) 65 - Ibos	672 780 426	IG	100,0%	100,0%
SAUR SAS (*) 92 - Issy les Moulineaux	339 379 984	IG	100,0%	100,0%
SAUR ACHATS (*) 31 - Balma	522 274 133	IG	100,0%	100,0%
SAUR INTERNATIONAL (*) 92 - Issy les Moulineaux	383 056 033	IG	100,0%	100,0%
SAUR LOISIRS (*) 92 - Issy les Moulineaux	431 941 616	IG	100,0%	100,0%
SAUR RELAIS 92 - Issy les Moulineaux	384 814 810	IG	100,0%	100,0%
SEBRIE 77 - Magny le Hongre	353 502 917	IG	65,0%	65,0%
SEDUD 22 - Dinan	389 469 826	ME	50,0%	50,0%
SE2G (*) 69 - Limonest	538 834 730	NC	0,0%	100,0%
SEP ECOSSIERNES 44 - Saint-Nazaire	520 600 479	ME	35,0%	35,0%
SEP GEPUR 78 - Guyancourt	811 826 874	IP	49,9%	49,9%
SEP GRANDE MOTTE La Grande Motte	538 680 224	ME	50,0%	50,0%
SEP GRESILLONS II 78510 Triel sur seine	508 573 730	ME	47,5%	47,5%
SEP LIVERY 56 - Vannes	484 531 934	ME	45,0%	45,0%
SEPIG 44 - La Baule	542 080 486	IG	89,8%	89,8%
SEPIG ATLANTIQUE EAU SASU 44 - La Baule	507 922 763	IG	89,8%	89,8%
SGEF (*) 42 - La Fouillouse	514 130 392	IG	100,0%	100,0%
SHGS 95 - Cergy Pontoise	380 189 092	IG	100,0%	100,0%
SMDS (*) 97 - Martinique	322 078 775	IG	100,0%	100,0%
SNC LES COLLINES 92 - Issy les Moulineaux	440 220 689	IG	100,0%	100,0%
SOREPAR 10 - La Chapelle Saint-Luc	350 654 836	IG	74,1%	74,1%
SOTHEP 57 - Sainte-Marie aux Chênes	440 237 527	IG	100,0%	100,0%
STEREAU (*) 92 - Issy les Moulineaux	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
SUDEAU (*) 97 - Réunion	802 080 267	IG	100,0%	100,0%
TECHNI VISION (*) 26 - Chatuzange le Goubert	432 762 375	IG	100,0%	100,0%

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/2016

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
TERRE DES TROIS FRERES (*)	535 244 255	IG	99,9%	99,9%
97 - Réunion				
VERT FOREZ	529 361 560	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
VALORSYS PRES DES OLIVIERS (*)	494 424 161	IG	100,0%	100,0%
34 - Montblanc				

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/2016

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
Sociétés exerçant leur activité au Luxembourg				
SAUREA		IG	100,0%	100,0%
Luxembourg				
Sociétés exerçant leur activité en Espagne				
EMALSA		ME	33,0%	33,0%
Las Palmas - CANARIES				
GESTAGUA		IG	100,0%	100,0%
Madrid - Espagne				
IDAGUA		IG	100,0%	100,0%
Barcelone - Espagne				
SERCANARIAS		ME	50,0%	50,0%
Las Palmas - CANARIES				
BLUE GREEN EGS		IG	100,0%	100,0%
Villaitana - Espagne				
Sociétés exerçant leur activité en Pologne				
SAUR KONSTANCJA		IG	100,0%	100,0%
POLOGNE				
SAUR HORYZONT		IG	100,0%	100,0%
POLOGNE				
SAUR POLSKA		IG	100,0%	100,0%
POLOGNE				
SNG (SAUR Neptun Gdansk)		IG	51,0%	51,0%
Gdansk - POLOGNE				
Sociétés exerçant leur activité en Grande-Bretagne				
ECOVERT GROUP		IG	100,0%	100,0%
Brighton - East Sussex - Royaume-Uni				
SAUR SERVICES GLASGOW		IG	100,0%	100,0%
Camberley - Surrey - Royaume-Uni				
SAUR UK		IG	100,0%	100,0%
Camberley - Surrey - Royaume-Uni				
STEREAU UK		IG	100,0%	100,0%
Haywards Heath - West Sussex - Surrey - Royaume-Uni				

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2016	31/12/2015
Sociétés exerçant leur activité en Amérique du sud				
AGUAS DE MENDOZA		IG	100,0%	100,0%
Mendoza - ARGENTINE				
INVERSORA DEL ACONCAGUA		ME	24,2%	24,2%
Mendoza - ARGENTINE				
INVERSORAS DE MENDOZA		ME	33,3%	33,3%
Mendoza - ARGENTINE				
OBRAS SANITARIAS MENDOZA		ME	32,1%	32,1%
Mendoza - ARGENTINE				
Sociétés exerçant leur activité en Arabie saoudite				
SAUR INTERNATIONAL CONCERTED COMPANY		IG	70,0%	70,0%
Arabie saoudite				
MASA		ME	49,0%	49,0%
Arabie saoudite				
SAUR SAUDI ARABIA		IG	100,0%	100,0%
Arabie saoudite				
Sociétés exerçant leur activité au Sénégal				
STEREAU SENEGAL		IG	100,0%	100,0%
Sénégal				
Sociétés exerçant leur activité à Chypre				
STERIAC		IG	80,0%	80,0%
Chypre				
Sociétés exerçant leur activité à Bahreïn				
SAUR INTERNATIONAL BAHREIN		IG	100,0%	100,0%
Barheïn				